



Union européenne Afrique
Fonds fiduciaire pour les infrastructures



La banque de l'UE



2014

Fonds fiduciaire
UE-Afrique pour les
infrastructures

Rapport annuel

Sommaire

- 2** Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (FFUEAI)
- 4** Avant-propos conjoint du président de la BEI et du commissaire européen à la coopération internationale et au développement
- 6** Le FFUEAI en bref
- 8** Vision d'un donateur : l'Autriche
- 10** Faits marquants du FFUEAI : le projet de parc éolien du lac Turkana
- 12** Résultats opérationnels
 - 14** Opérations de subvention approuvées en 2014
 - 18** Description des opérations de subvention du FFUEAI approuvées en 2014
 - 19** Enveloppe régionale du FFUEAI
 - 22** Enveloppe SE4ALL du FFUEAI
 - 28** Exemple de mise en œuvre réussie d'une subvention du FFUEAI
 - 32** Opérations de subvention ayant reçu une approbation de principe en 2014
 - 34** Total des décaissements sur la période 2007-2014
- 36** Perspectives – la réserve de projets
- 37** Observations finales du président du comité de gestion
- 38** Annexes
 - 39** Liste des opérations de subvention approuvées (à fin décembre 2014)
 - 42** États financiers abrégés
 - 44** Liste des donateurs, de leurs représentants, des membres du GBF et total des contributions reçues
 - 45** Liste des abréviations et acronymes
 - 46** Liste des pays africains éligibles





Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (FFUEAI)

Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (FFUEAI) est un instrument au service du programme plus large du Partenariat UE-Afrique pour les infrastructures. Son rôle est d'apporter des aides non remboursables de la Commission européenne et des États membres de l'UE et de les panacher avec des prêts accordés par des institutions financières désignées. Ainsi, ces aides non remboursables soutiennent des projets d'infrastructure clés dans toute l'Afrique subsaharienne et contribuent à mobiliser des financements publics et privés en leur faveur.

Depuis sa création en 2007, l'enveloppe régionale du FFUEAI a crû pour atteindre 469 millions d'EUR d'aides non remboursables à l'appui de projets d'infrastructures régionaux et transfrontaliers dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, des transports, des communications et des télécommunications. En 2013, un deuxième objectif lui a été assigné : soutenir des projets du secteur de l'énergie répondant aux lignes directrices de l'UE pour ce qui est de l'initiative « Énergie durable pour tous » (Sustainable Energy for All, SE4ALL) des Nations unies. À cette fin, 330 millions d'EUR supplémentaires lui ont été alloués.

La participation de l'UE à l'initiative SE4ALL s'inscrit dans le droit fil de sa politique établie dans le Programme pour le changement, qui distingue l'énergie comme l'un des vecteurs fondamentaux de la croissance économique. En Afrique subsaharienne – et particulièrement dans les zones rurales – le faible taux d'accès à des services d'énergie utilisant des sources

durables est considéré comme un obstacle majeur à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement.

Sur les huit projets ayant reçu des aides non remboursables du FFUEAI en 2014, trois portaient sur des infrastructures régionales et transfrontalières, tandis que les cinq autres relevaient de l'enveloppe SE4ALL.

Les aides non remboursables du Fonds fiduciaire peuvent se présenter sous quatre formes différentes : des bonifications d'intérêts (BI) sur les prêts accordés par des institutions financières ; de l'assistance technique (AT) destinée à aider à la préparation et à la gestion des projets ; des subventions directes (SD) ou à l'investissement (SI) pour financer certaines composantes d'un projet (équipements ou services) et abaisser ainsi le coût de l'investissement ; une gamme d'instruments financiers (IF) – garantie ou assurance d'un prêt, prise de participation en fonds propres ou en quasi-fonds propres, partage des risques.

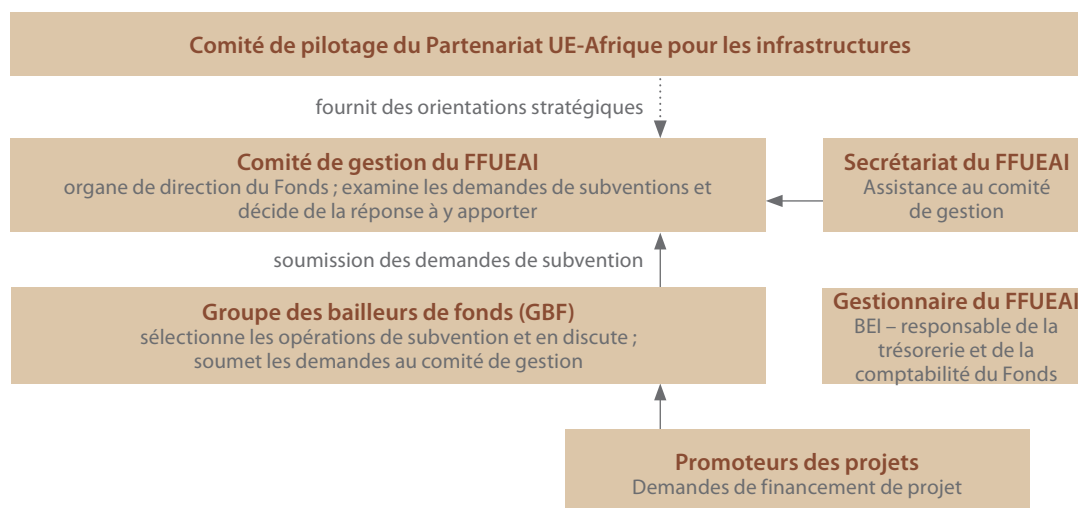


Union européenne Afrique
Fonds fiduciaire pour les infrastructures

La structure de gouvernance du Fonds fiduciaire se compose des organes suivants.

- **Le comité de pilotage du Partenariat** : établi en 2007 à Addis-Abeba, il joue le rôle de conseiller stratégique auprès du comité de gestion du FFUEAI. Il est composé à parité de représentants de l'Union européenne et de l'Union africaine (29 pour chacune).
- **Le comité de gestion des donateurs** : l'organe de décision du FFFUEAI et qui comprend trois catégories de membres : i) les membres votants, c'est-à-dire les donateurs (la Commission européenne et douze États membres participants) ; ii) les membres sans droit de vote, c'est-à-dire les États membres de l'UE qui n'ont pas encore rejoint le cercle des donateurs ; iii) la Banque européenne d'investissement (BEI) en tant que gestionnaire du Fonds et le secrétariat du Fonds, qui n'ont ni l'un ni l'autre de droit de vote. En tant qu'instance dirigeante du Fonds fiduciaire, le comité de gestion prend toutes les décisions stratégiques.

- **Le groupe des bailleurs de fonds (GBF)** : il réunit les institutions financières désignées par chacun des donateurs ainsi que des experts de la Commission européenne. Toutes les demandes de subvention sont examinées par le GBF avant d'être soumises au comité de gestion pour approbation.
- **Le gestionnaire du FFUEAI (la BEI)** : dans ces fonctions, elle est chargée de la gestion financière, de la comptabilité et des opérations de trésorerie du Fonds.
- **Le secrétariat, qui assiste le comité de gestion** : le secrétariat participe à toutes les réunions du comité de gestion et du GBF, ainsi qu'à des manifestations rassemblant d'autres intervenants du secteur des infrastructures en Afrique. Il coordonne ainsi l'ensemble du processus de gouvernance du FFUEAI et fait office de centre de contact permanent pour les parties prenantes intéressées par les activités du Fonds.





Avant-propos

conjoint du président de la BEI et du commissaire européen à la coopération internationale et au développement

Depuis 2000, l'Afrique subsaharienne enregistre la plus forte croissance de toutes les régions du monde, et ce, en dépit des difficultés durables engendrées par l'instabilité et la pauvreté, et de la récente épidémie d'Ebola. Au cours des quatorze dernières années, la croissance économique de la région s'est établie à plus de 6 %¹ par an en moyenne et, en 2014, cette croissance était imputable pour plus de 90 % au secteur agricole, aux services et aux investissements d'infrastructure. Globalement, les perspectives pour les années à venir sont encourageantes, en dépit de la baisse des cours des matières premières qui pénalisera considérablement les pays africains dépendants des importations ou des exportations agricoles. Les trois pays les plus touchés par l'épidémie d'Ebola, la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, devraient aussi enregistrer une croissance inférieure, voire négative² en 2015, avant que l'on observe une reprise.

Une croissance résistante à long terme, conjuguée à des estimations révisées du PIB, a conduit plusieurs grandes économies africaines à rejoindre la catégorie des pays à revenus moyens. Cette situation pourrait encourager des investisseurs attirés par des pays dont la population peut dépenser davantage. Toutefois, le statut de pays à revenus moyens n'améliorera pas du jour au lendemain l'état des routes ou l'offre de services. Il est donc essentiel de ne pas relâcher les efforts en cours pour améliorer le climat des affaires et attirer des investissements.

L'Union européenne, avec ses États membres, est le plus grand donateur d'aide publique au développement au monde, et l'Afrique en est le premier bénéficiaire. À mesure que les économies africaines se développent, l'aide

au développement doit devenir plus ciblée et flexible ; elle doit cibler les domaines où les besoins sont les plus grands pour pallier des lacunes spécifiques et être suffisamment flexible pour permettre une collaboration avec un plus grand éventail de partenaires.

Il s'agit d'un défi global qui exige une réponse globale. La Troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en juillet prochain à Addis-Abeba, examinera les possibilités d'accroître le financement du développement durable et, en particulier, d'optimiser l'utilisation des aides non remboursables afin d'exercer un effet de catalyseur et de levier sur d'autres sources de financement, tant publiques que privées. Nos deux institutions ont une vaste expérience dans le panachage d'aides non remboursables avec d'autres financements et nous sommes conscients de la nécessité d'adapter et d'accroître en permanence l'impact de nos modèles économiques. Nous voulons trouver de nouvelles possibilités d'associer le secteur privé pour asseoir un développement durable et inclusif à plus grande échelle.

C'est précisément le but poursuivi par les objectifs de développement durable qui guideront les efforts mondiaux en matière de développement jusqu'en 2030 et qui devraient être adoptés par les Nations unies à New-York en septembre 2015. Ils s'appuient sur la lutte contre la pauvreté extrême et la poursuivent, comme le faisaient les Objectifs du millénaire pour le développement qu'ils remplacent. Ils soulignent davantage, ce qui est essentiel, le besoin de parvenir à un développement plus équitable et à des normes plus strictes de viabilité environnementale. La détermination de nos deux insti-

¹ Banque mondiale : perspectives économiques mondiales, janvier 2015.

² Groupe Banque mondiale : Africa's Pulse, avril 2015.



tutions, la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement, œuvrera en faveur de ce nouveau programme pour le développement grâce à des conseils techniques renforcés et un soutien financier ciblé en Afrique.

En offrant à la fois une assistance technique et un concours financier à l'appui de projets d'infrastructures en Afrique, le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures a joué un rôle précurseur. Depuis 2007, le FFUEAI combine des aides non remboursables de la Commission européenne et des États membres avec des prêts à long terme d'institutions désignées de financement du développement d'Europe et d'ailleurs pour mobiliser des financements supplémentaires à l'appui de projets d'infrastructures liés à l'énergie, aux transports, à l'eau et aux communications. Les investissements dans ces secteurs sont essentiels aussi bien pour encourager la croissance économique que pour améliorer la santé et l'éducation en Afrique subsaharienne.

En 2014, la Commission européenne et l'Autriche ont apporté de nouvelles contributions importantes au FFUEAI, qui renforceront le soutien dédié à l'intégration économique régionale et l'investissement dans une énergie durable. L'année dernière, le Fonds fiduciaire a attribué près de 60 millions d'EUR à huit projets et, depuis que le FFUEAI est engagé en Afrique, plus de 536 millions d'EUR ont été apportés à l'appui de 73 projets³.

En 2014, le FFUEAI a apporté plus de 33 millions d'EUR de fonds nouveaux au titre de l'initiative « Énergie durable

pour tous » (Sustainable Energy for All), qui ont appuyé cinq aménagements portant sur l'électrification des zones rurales et les énergies renouvelables. Depuis 2013, le FFUEAI a fourni près de 130 millions d'EUR d'aide dédiée à une énergie durable au titre de cette initiative.

L'année dernière, cette aide a notamment bénéficié à deux projets relatifs aux transports reconnus par le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), de même qu'à un projet relatif à l'eau au Kenya complétant un programme qui bénéficiera aux trois pays limitrophes du lac Victoria.

Depuis 2007, le FFUEAI a mis à disposition 536 millions d'EUR au profit de 95 opérations de subvention distinctes. Cette détermination a permis de soutenir et d'encourager des investissements représentant 14 fois la valeur des aides non remboursables du FFUEAI.

Un investissement durable est essentiel pour débloquer les possibilités économiques, améliorer les services de base et exploiter les atouts de l'Afrique. Toutefois, l'investissement ne se développera qu'une fois réglées les questions d'instabilité politique, de manque de transparence et d'intégrité et autres qui affectent la perception des investisseurs. Nous nous réjouissons tous deux de cette année importante pour le développement durable, une année au cours de laquelle le FFUEAI continuera à véritablement avoir des incidences favorables en facilitant l'accès aux financements pour les projets d'infrastructures durables qui amélioreront le quotidien et les possibilités en Afrique subsaharienne pour de nombreuses années.

Neven Mimica,
Commissaire à la coopération internationale et
au développement,
Commission européenne,
Donateur fondateur

Werner Hoyer,
Président,
Banque européenne d'investissement,
Gestionnaire du FFUEAI

³ Net des annulations et des commissions ou rémunérations des bailleurs de fonds ; les chiffres pour 2013 incluaient les deux. En base comparable, les chiffres pour 2013 sont les suivants : 488 millions d'EUR approuvés, 85 aides non remboursables pour 66 projets.



Le FFUEAI en bref

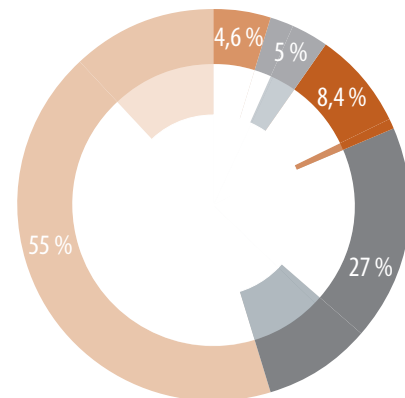
À la fin de 2014, 95 opérations de subvention totalisant 536,3 millions d'EUR avaient été approuvées à l'appui de 73 projets d'infrastructures en Afrique.

Soixante opérations de subvention, d'un montant total de 459,5 millions d'EUR, ont soutenu ou soutiennent des projets en phase d'investissement, ou ont contribué à la préparation de projets qui, depuis, ont atteint la phase d'investissement.

Le coût total des projets concernés est évalué à 6,9 milliards d'EUR, dont 3,3 milliards d'EUR sont financés par le groupe des bailleurs de fonds (GBF). L'effet de levier global du FFUEAI est de 15 pour 1 et le ratio de levier sur les ressources des bailleurs de fonds est de 7,2 pour 1.

Répartition des autorisations au titre du FFUEAI par RÉGION depuis sa création

(le cercle intérieur représente la part de SE4ALL)

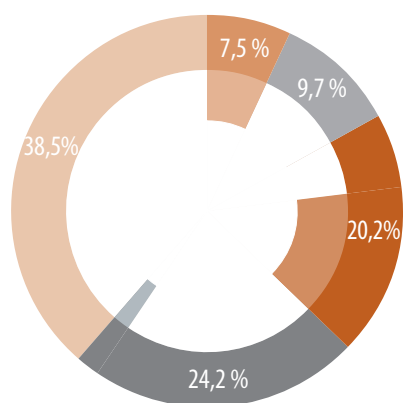


- Afrique centrale
- Continent africain
- Afrique australe et océan Indien
- Afrique de l'Ouest
- Afrique de l'Est

Région	Montant de la subvention (en EUR)	Nombre de subventions
Afrique centrale	24 441 996	6
Continent africain	26 800 000	5
Afrique australe et océan Indien	45 103 892	11
Afrique de l'Ouest	144 939 357	31
Afrique de l'Est	295 044 057	42
Total	536 329 303	95

Répartition des autorisations au titre du FFUEAI par TYPE de subvention depuis sa création

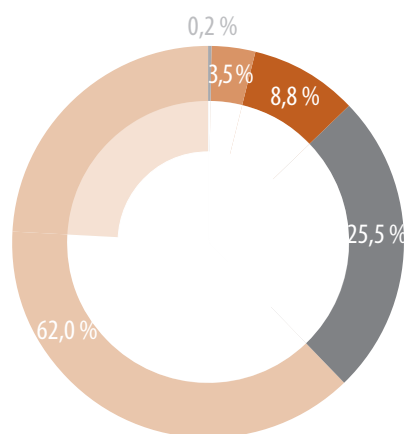
(le cercle intérieur représente la part de SE4ALL)



- Instrument financier
- Subvention directe
- Subvention à l'investissement
- Assistance technique
- Bonification d'intérêt

Répartition des autorisations au titre du FFUEAI par SECTEUR depuis sa création

(le cercle intérieur représente la part de SE4ALL)



- Multisecteur
- TIC
- Eau
- Transports
- Énergie

Type de subvention	Montant de la subvention (en EUR)	Nombre de subventions
Instrument financier	40 000 000	2
Subvention directe	51 915 984	5
Subvention à l'investissement	108 350 000	9
Assistance technique	129 723 148	61
Bonification d'intérêt	206 340 170	18
Total	536 329 303	95

Type de subvention	Montant de la subvention (en EUR)	Nombre de subventions
Multisecteur	1 300 000	2
TIC	18 592 775	6
Eau	47 100 000	7
Transports	136 602 992	23
Énergie dont SE4ALL	332 733 536	57
Total	536 329 303	95

En contribuant au développement d'infrastructures et de services modernes dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, des transports et des TIC, le soutien du FFUEAI aura des incidences favorables sur le développement. Pris dans leur globalité, les projets soutenus jusqu'à présent devraient entraîner les résultats suivants :

- 1,99^{GW}** d'électricité supplémentaire produite à partir de sources d'énergie renouvelables
- 14 171^{km}** de lignes de transport ou de distribution installés ou modernisés
- 1 264^{km}** de routes construits ou modernisés
- 1 488^{km}** de canalisations d'eau construits ou modernisés
- 11 930^{km}** de câbles internet installés⁴

⁴ Déjà réalisés.

Pour ce qui est de l'emploi, les projets soutenus jusqu'à présent par le FFUEAI généreront 1 910 emplois directs permanents et près de 32 000 emplois au cours de la phase de construction des projets d'infrastructures.



Utilisation de l'énergie solaire pour pomper de l'eau à Ryakarimira, dans le sud-ouest de l'Ouganda

Vision d'un donateur : l'Autriche

Contribution conjointe de l'agence autrichienne de coopération pour le développement (Austrian Development Cooperation – ADC) et de la banque de développement d'Autriche

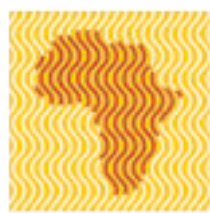
Des entreprises du secteur privé productives sont les vecteurs de l'investissement et de la croissance économique inclusive. Les emplois et les revenus qu'elles génèrent jouent un rôle essentiel pour sortir les populations de la pauvreté. Toutefois, pour déployer tout son potentiel, le secteur privé nécessite un environnement propice à l'investissement. Cela inclut avant tout une infrastructure économique bien développée qui fournisse un accès aux réseaux d'énergie, de transports et de communication. Outre l'aspect purement économique, l'accès à des services énergétiques modernes rend la vie quotidienne plus simple et plus saine, qu'il s'agisse de l'utilisation d'une cuisinière moderne, d'un éclairage artificiel, du chauffage, d'un ordinateur ou d'un téléphone mobile.

L'Autriche accorde une grande importance à la complémentarité du FFUEAI qui contribue à l'initiative SE4ALL et à la création d'un environnement propice à l'investissement. Toutefois, il ne s'agit pas seulement de ce que le FFUEAI finance, mais également de la façon dont il opère, et c'est bien ce qui a conduit l'Autriche à renouveler son soutien au Fonds en consacrant sa contribution au titre de 2014 à l'enveloppe SE4ALL. L'Autriche estime que le panachage est une façon prometteuse de mettre en commun les ressources de différents acteurs européens du développement.

Ce panachage s'est révélé efficace en Afrique grâce à la coordination renforcée des organismes bailleurs de fonds et des institutions de financement du développement. Il contribue également à réduire les coûts de transaction pour les pays partenaires. Cependant, mobiliser des financements pour le développement auprès du secteur privé reste un défi. Il faut que la politique de développement s'allie au secteur privé pour mettre en œuvre le large éventail des futurs objectifs de développement durable, tels que la transition vers une économie verte, la protection de l'environnement ou l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets.

L'Autriche apprécie en particulier les initiatives du FFUEAI qui visent explicitement à impliquer les investisseurs privés dans des projets ayant trait à la production d'énergie à partir de sources renouvelables. *GET FIT Uganda* et le projet *Kenyan Lake Turkana Wind Power* en sont de bons exemples.

Depuis déjà plusieurs années, l'Autriche s'engage avec détermination en faveur des objectifs de l'initiative « Énergie durable pour tous » – *Sustainable Energy for All* (SE4ALL) – et du recours aux énergies renouve-



**GET FIT
UGANDA**



**SUSTAINABLE
ENERGY FOR ALL**



lables et de l'efficacité énergétique en particulier. L'Autriche assiste les pays et régions partenaires via des programmes multilatéraux et bilatéraux pour qu'ils exploitent leur potentiel d'énergies renouvelables de façon durable. C'est pour cette raison que l'Autriche a soutenu, dès sa création, l'initiative pour l'énergie de l'UE et son mécanisme de dialogue au sein du partenariat et qu'elle a coprésidé le Partenariat Afrique-UE pour l'énergie jusqu'en 2014.

Outre ses engagements bilatéraux, l'Autriche, aux côtés d'autres donateurs, s'est impliquée dans la création du centre régional d'Afrique de l'Ouest pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au Cap-Vert. En créant ce centre, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a franchi une étape majeure pour fournir un meilleur accès à l'énergie durable à ses 15 pays membres. Les conseils stratégiques, le renforcement institutionnel, le transfert de connaissances, les campagnes de sensibilisation et la formation ouvrent la voie à d'autres solutions. L'Afrique australe et l'Afrique de l'Est suivent déjà cet exemple et créent des centres régionaux comparables.

L'étroite relation entre l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire (stratégies de connexion) constitue le socle des décisions opérationnelles de l'Autriche. Par exemple, compte tenu de son engagement de longue date dans l'eau et l'assainissement en Ouganda, ADC soutient l'installation et l'entretien de systèmes de pompage photovoltaïques. Conformément à son mandat, la banque de développement de l'Autriche (OeEB) encourage le développement du secteur privé grâce à des prêts, des investissements et des aides non remboursables. Pour la Banque, l'Afrique subsaharienne et les énergies renouvelables constituent des domaines d'action prioritaires stratégiques.

Le FFUEAI a joué un rôle précurseur en tant que mécanisme de panachage de l'UE. Il a déjà connu certains changements destinés à affûter son profil de telle sorte qu'il réponde au mieux aux défis et aux évolutions à l'échelle internationale tels que la création du Fonds européen de développement (FED) actuel. Il s'agit d'une procédure de longue haleine et l'Autriche restera un partenaire fiable accompagnant les futurs efforts de panachage de l'UE en Afrique.

« Créer des partenariats avec le secteur privé »



Faits marquants du FFUEAI : le projet de parc éolien du lac Turkana

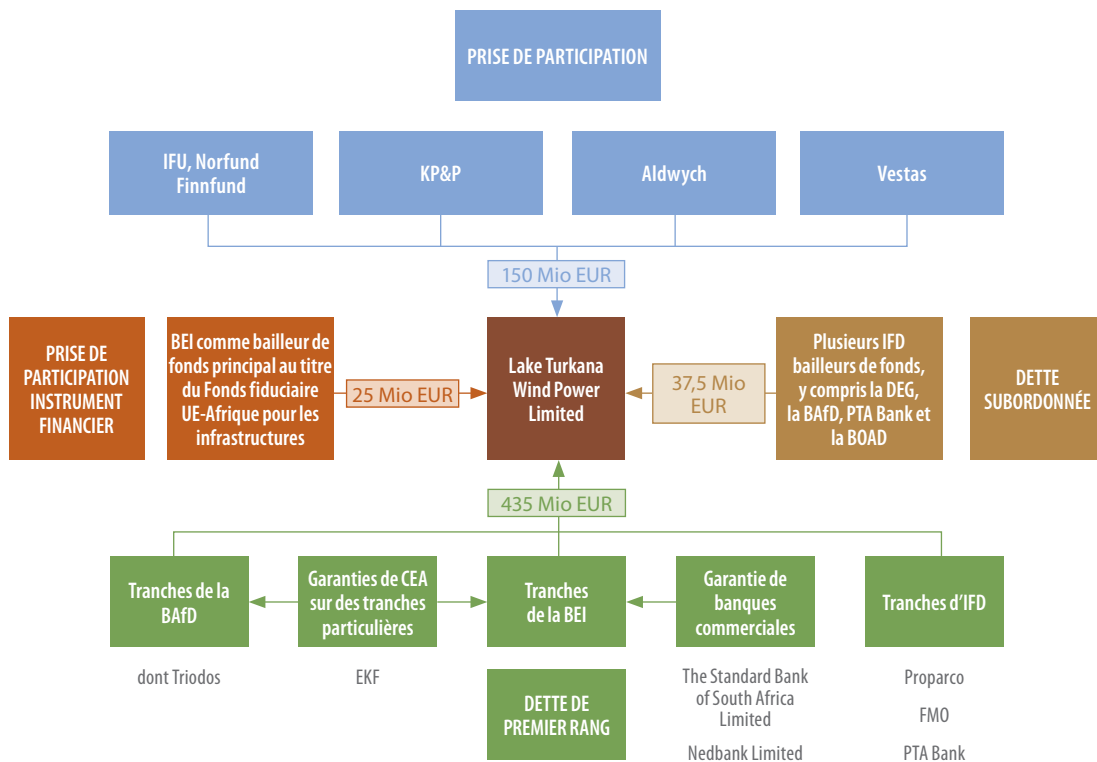
Un projet phare

Le projet de parc éolien du lac Turkana, dans le nord du Kenya, a bénéficié d'une aide non remboursable du FFUEAI approuvée en 2013 et son montage financier a été finalisé en décembre 2014. Avec une capacité de production de 310 MW, ce sera le plus grand parc éolien d'Afrique à ce jour. Une fois achevé, il fournira jusqu'à 20 % de la puissance installée totale au Kenya. Selon les experts du secteur de l'énergie, le site de Turkana figure parmi les plus fiables au monde pour ce qui est de la vitesse, de la direction et de la constance du vent. Son coût total d'investissement, de 623 millions d'EUR, fait de ce projet le plus grand investissement jamais réalisé par le secteur privé au Kenya.

La participation en fonds propres de 25 millions d'EUR fournie à titre non remboursable par le FFUEAI a constitué un élément essentiel du dispositif complexe d'ingénierie financière sous-tendant le projet car elle a permis de satisfaire un besoin de financement. Ce dispositif a impliqué dix institutions européennes et africaines de financement du développement, qui ont apporté de la dette et des participations, ainsi que deux banques commerciales, deux banques de couverture, cinq entrepreneurs principaux et trois contreparties gouvernementales. La société de projet en charge de la réalisation, Lake Turkana Wind Power Ltd (LTWP – voir graphique 1), est au cœur de cette structure.

Le parc est implanté à environ 10 km à l'est du lac Turkana, dans une zone peu peuplée, battue par les vents, aride, désertique et rocheuse. L'idée de créer ce parc éolien est venue à un agriculteur néerlandais qui campait dans la région en 2004 et qui, du fait de la force du vent, n'a jamais pu planter sa tente.

Graphique 1: Structure de financement du projet de parc éolien du lac Turkana



D'une superficie de 162 kilomètres carrés, le parc se composera de 365 éoliennes, fournies par le spécialiste des éoliennes danois, Vestas, d'un réseau électrique de 33 kV et d'un transformateur 33 kV-200 kV. Il injectera 310 MW d'énergie fiable, peu onéreuse et propre dans le réseau électrique kényan. Ce projet nécessitera la construction d'une ligne de transport longue distance de 420 km, financée par le secteur public. La centrale éolienne vendra son électricité à la compagnie nationale Kenya Power & Lighting Co. (KPLC) en vertu d'un contrat d'achat d'électricité sur 20 ans.

Accompagner la transition énergétique du Kenya

Le projet du lac Turkana contribuera à répondre à la demande croissante et actuellement insatisfaite d'électricité grâce à l'exploitation d'une source d'énergie renouvelable et permettra ainsi de réduire la dépendance du pays à l'égard des combustibles fossiles importés et de la production hydroélectrique de plus en plus sensible aux aléas du climat. Il pourrait permettre à l'État kényan d'économiser chaque année jusqu'à 100 millions d'EUR de subventions au carburant. Ainsi, ce projet favorisera le développement économique du Kenya tout en évitant les incidences en-

vironnementales de la production d'électricité à partir de combustibles fossiles.

Jusqu'à présent, la majeure partie (68 %) de l'énergie primaire du Kenya est fournie par le bois et par les autres sources de biomasse, ce qui explique que le pays présente l'un des taux de déforestation les plus élevés du continent.

Ce projet créera environ 2 800 emplois au cours de la construction, dont la vaste majorité reviendra aux populations locales. Environ 200 km de routes seront rénovés ou construits afin de relier le nord du Kenya au reste du pays, tandis que l'électricité éolienne qui sera mise à disposition localement transformera la vie des habitants. L'électricité bon marché remplacera celle, très coûteuse, produite par des générateurs diesel. Les pêcheurs locaux pourront congeler leur prise et la faire transporter sur les nouvelles routes jusqu'aux marchés de Nairobi.

À plus long terme, la zone autour du lac Turkana est suffisamment vaste pour produire de l'électricité éolienne à grande échelle – jusqu'à plusieurs fois les 310 MW prévus dans le cadre du présent projet. Le Kenya pourrait ainsi satisfaire une part plus grande encore de ses besoins croissants, voire devenir exportateur d'électricité verte vers les pays voisins.



De
15,5 Mio EUR
en 2007

Résultats opérationnels



à

536 Mio EUR

**d'opérations de
subvention approuvées
au titre du FFUEAI en 2014**

Entre 2007, année de la création du Fonds, et la fin de 2014, le total net des opérations de subvention approuvées du FFUEAI est passé de 15,5 millions d'EUR à 536,3 millions d'EUR. Un montant de 407,3 millions d'EUR, soit 86,8 % des 469 millions d'EUR affectés au titre de l'enveloppe régionale du FFUEAI, a été approuvé pour les infrastructures régionales et transfrontalières.

Le solde de 129 millions d'EUR a été attribué au titre de l'enveloppe de 329 millions d'EUR réservée aux projets relevant de l'enveloppe SE4ALL du FFUEAI. En conséquence, au cours des deux premières années d'existence du mécanisme, 39,2 % du montant total disponible au titre de l'enveloppe SE4ALL avaient déjà été attribués.



Opérations de subvention approuvées en 2014

En 2014, 10 opérations de subvention ont été approuvées à l'appui de huit projets dans les secteurs de l'énergie (5 projets), des transports (2 projets) et de l'eau (1 projet). Trois opérations de subvention (pour un montant total de 26,2 millions d'EUR) ont été financées par l'enveloppe régionale du Fonds fiduciaire et les sept autres (pour un total de 33,6 millions d'EUR) l'ont été au titre de l'enveloppe SE4ALL.

Sur ces 10 opérations, quatre concernaient des projets en phase préparatoire et les six autres, des projets en phase d'investissement. Les subventions à l'appui de projets en phase d'investissement se sont élevées à 49,5 millions d'EUR et devraient permettre de mobiliser un investissement total de 601 millions d'EUR (soit un facteur de levier de 12).

Opérations de subvention approuvées au titre de l'enveloppe régionale du FFUEAI, 2014

pour des projets en phase d'investissement

Opération de subvention	Région	Secteur	Type	Bailleur principal	Montant de la subvention (en EUR)	Date d'approbation
AT pour le projet Lake Victoria WATSAN Kisumu (Kenya)	Afrique de l'Est	Eau	AT	AFD	5 000 000	03.07.2014
AT pour la restructuration de la manutention du fret (Maurice)	Afrique australe et océan Indien	Transports	AT	AFD	1 200 000	10.09.2014
SI pour l'accès routier régional au port de Mombasa	Afrique de l'Est	Transports	SI	KfW	20 000 000	19.11.2014
TOTAL RÉGIONAL					26 200 000	

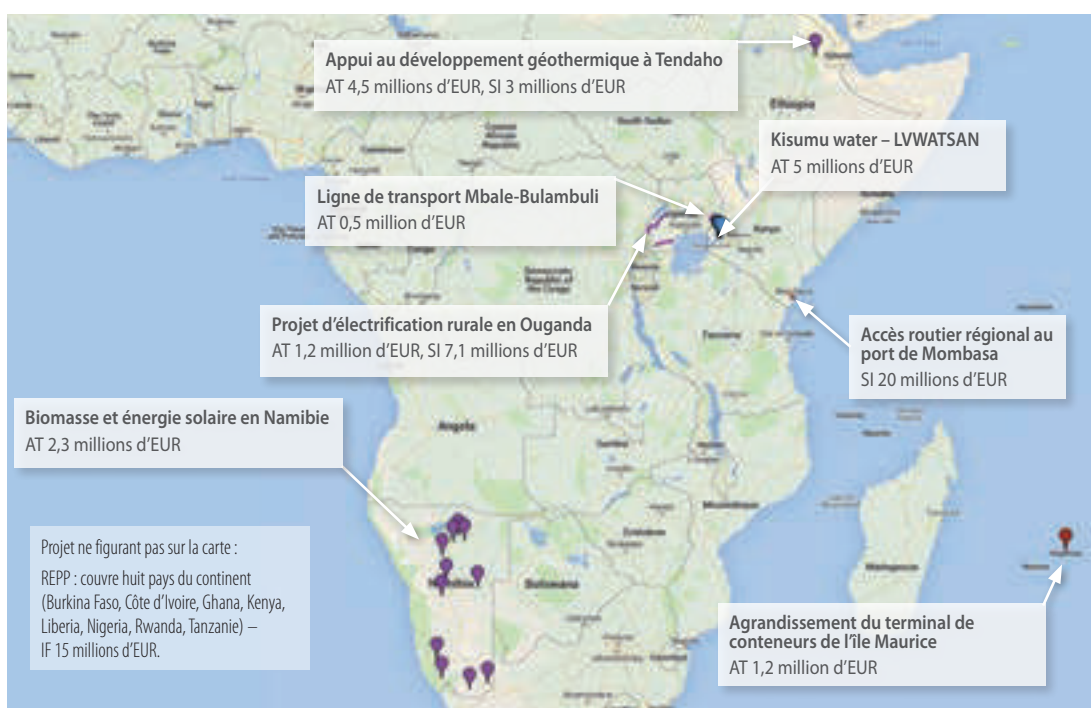
Opérations de subvention approuvées au titre de l'enveloppe SE4ALL du FFUEAI, 2014

pour des projets en phase d'investissement

Opération de subvention	Région	Secteur	Type	Bailleur principal	Montant de la subvention (en EUR)	Date d'approbation
Plateforme de performance pour les énergies renouvelables (Renewable Energy Performance Platform, REPP) : garantie des premières pertes pour le Fonds de partenariat mondial pour le climat	Continent africain	Énergie	IF	BEI	15 000 000	03.07.2014
SI pour le projet d'électrification rurale en Ouganda	Afrique de l'Est	Énergie	SI	AFD	7 100 000	19.11.2014
AT pour le projet d'électrification rurale en Ouganda	Afrique de l'Est	Énergie	AT	AFD	1 200 000	18.11.2014
Total projets en phase d'investissement					23 300 000	

pour des projets en phase de préparation

AT pour une étude de faisabilité dans le cadre d'un projet de biomasse et d'énergie solaire en Namibie	Afrique australe	Énergie	AT	BEI	2 300 000	28.03.2014
AT pour le renforcement des capacités dans un projet géothermique en Éthiopie	Afrique de l'Est	Énergie	AT	AFD	4 500 000	28.03.2014
SI pour le financement d'un projet géothermique en Éthiopie	Afrique de l'Est	Énergie	SI	AFD	3 000 000	28.03.2014
AT pour une étude de faisabilité de la ligne de transport Mbale-Bulambuli (Ouganda)	Afrique de l'Est	Énergie	AT	KFW	500 000	12.05.2014
Total projets en phase de préparation					10 300 000	
TOTAL SE4ALL					33 600 000	
Total (régional + SE4ALL)					59 800 000	



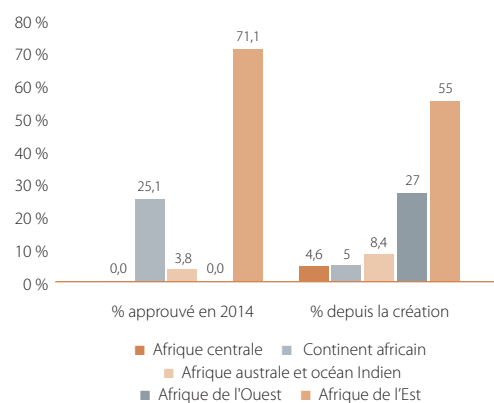


Répartition des apports du FFUEAI en 2014 par région

En 2014, comme l'année précédente, les pays d'Afrique de l'Est ont été les premiers bénéficiaires des opérations de subvention du FFUEAI. Le montant total des subventions accordées à la région s'élève à 42,5 millions d'EUR, soit 71,1 % des 59,8 millions d'EUR affectés au total sur l'année. Le solde a soutenu des projets portant sur l'ensemble du continent (15 millions d'EUR) et sur l'Afrique australe et l'océan Indien (2,3 millions d'EUR).

Région	Approuvé en 2014 (Mio EUR)	Approuvé depuis la création en 2007 (Mio EUR)	% approuvé en 2014	% approuvé depuis 2007
Continent africain	15	26,8	25,1	5,0
Afrique centrale	0	24,5	0	4,6
Afrique de l'Ouest	0	144,9	0	27,0
Afrique australe et océan Indien	2,3	45,1	3,8	8,4
Afrique de l'Est	42,5	295,0	71,1	55,0
TOTAL	59,8	536,3	100	100

Ventilation par région

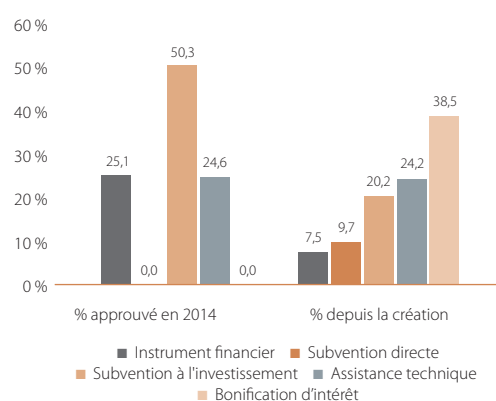


Répartition des apports du FFUEAI en 2014 par type de subvention

Le FFUEAI a accordé six subventions d'assistance technique en 2014, pour un montant cumulé de 14,7 millions d'EUR, ce qui représente légèrement moins d'un quart du total des approbations. L'essentiel du soutien du FFUEAI (30,1 millions d'EUR) est allé à trois subventions d'investissement. Le solde des subventions, de 15 millions d'EUR, a permis de fournir un instrument financier à l'appui de la plateforme de performance pour les énergies renouvelables (REPP).

Type	Approuvé en 2014 (Mio EUR)	Approuvé depuis la création en 2007 (Mio EUR)	% approuvé en 2014	% approuvé depuis 2007
Subvention directe (SD)	0	51,9	0	9,7
Assistance technique (AT)	14,7	129,7	24,6	24,2
Bonification d'intérêt (BI)	0	206,3	0	38,5
Subvention à l'investissement (SI)	30,1	108,4	50,3	20,2
Instrument financier (IF)	15	40,0	25,1	7,5
TOTAL	59,8	536,3	100	100

Ventilation par type de subvention

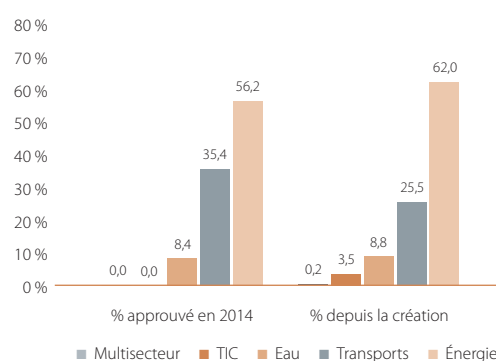


Répartition des apports du FFUEAI en 2014 par secteur

Les projets énergétiques ont représenté légèrement plus de la moitié des aides non remboursables approuvées par le FFUEAI en 2014 (7 opérations, d'un montant total de 33,6 millions d'EUR, soit 56,2 % du total). Cela représente une baisse par rapport à 2013, qui constituait la première année de l'initiative SE4ALL. Les transports (deux projets) et l'eau (un projet) ont également bénéficié d'aides non remboursables en 2014.

Secteur	Approuvé en 2014 (Mio EUR)	Approuvé depuis la création en 2007 (Mio EUR)	% approuvé en 2014	% approuvé depuis 2007
Multisecteur	0	1,3	0	0,2
TIC	0	18,6	0	3,5
Eau	5	47,1	8,4	8,8
Transports	21,2	136,6	35,4	25,5
Énergie	33,6	332,7	56,2	62,0
TOTAL	59,8	536,3	100	100

Ventilation par secteur





59,8 Mio EUR

approuvés en 2014



Description des opérations de subvention du FFUEAI approuvées en 2014

Les subventions fournies par le FFUEAI peuvent soutenir les projets soit durant leur « phase de préparation » – par exemple, en finançant une étude de faisabilité ou la conception détaillée d'un projet –, soit au cours leur « phase d'investissement », c'est-à-dire pendant la construction et la mise en œuvre. En 2014, quatre opérations ont été approuvées au bénéfice de trois projets en phase de préparation et six subventions ont été attribuées à cinq projets en phase d'investissement. Le profil de chacun des huit projets approuvés en 2014 est présenté dans les pages suivantes.

Enveloppe régionale du FFUEAI : Projets en phase d'investissement

Lake Victoria Water and Sanitation (LVWATSAN) – Kisumu

L'opération

Le lac Victoria est considéré comme la ressource naturelle transfrontalière la plus importante d'Afrique. Sa gestion durable au bénéfice des populations locales constitue un enjeu fondamental en matière de développement pour l'Afrique de l'Est et du Nord. Le lac est bordé par trois pays : la Tanzanie, qui détient 51 % des rives, l'Ouganda (43 %) et le Kenya (6 %). Il représente l'une des plus grandes réserves de pêche intérieures du monde et le principal affluent du Nil. Le Programme des Nations unies pour l'environnement estime que la survie de 30 millions de personnes dépend directement du lac.

L'accroissement de la densité de population, les changements climatiques, la surpêche et la pollution de l'eau menacent le lac Victoria, qui souffre d'installations insuffisantes pour gérer les eaux usées, l'assainissement et l'eau. Ces menaces ne connaissent aucune limite. C'est pourquoi ces trois pays et la Communauté d'Afrique orientale ont mis en place la commission du bassin du lac Victoria (Lake Victoria Basin Commission) afin de coordonner les projets et les investissements relatifs à la gestion de l'eau et à l'assainissement.

En particulier, l'initiative Lake Victoria Water and Sanitation (LVWATSAN) se concentre sur les trois principales villes installées sur le rivage. Dans le cadre de cette initiative, la capitale ougandaise, Kampala, et la ville de Mwanza, en Tanzanie, ont déjà reçu des aides non remboursables et des financements de la part du FFUEAI et d'autres bailleurs de fonds. Le présent projet vise la ville de Kisumu au Kenya.

La subvention d'assistance technique, de 5 millions d'EUR, attribuée par le FFUEAI couvre une partie du



coût total du projet, de 70 millions d'EUR. Kisumu bénéficiera de l'expérience acquise dans le cadre des projets à Kampala et Mwanza ainsi que d'autres projets régionaux pertinents. Ces trois projets se succèdent à courts intervalles afin d'atténuer les dommages locaux et de partager les connaissances, les conclusions et les meilleures pratiques pour ce qui est des solutions techniques et institutionnelles.

Le projet porte sur des investissements relatifs à l'eau et à l'assainissement et sur des renforcements de capacité à Kisumu. Il permettra d'accroître la capacité d'assainissement et de traitement des eaux usées, mais aussi de production et de distribution d'eau potable, afin de satisfaire la demande de la population sur les 15 prochaines années. Il comprend des composantes particulières favorables aux plus démunis au titre desquelles les bornes d'eau et les installations d'assainissement seront fournies aux populations vivant dans des zones de peuplement informel autour de Kisumu.

Ce projet devrait avoir pour incidence d'améliorer la qualité de l'eau grâce à une surveillance continue de paramètres clés et à des processus de traitement optimisés pour l'eau potable et les eaux usées. Il offrira ainsi une gestion intégrée de l'eau dont les avantages seront partagés avec d'autres services collectifs dans toute la région du lac Victoria.

L'opération d'AT

L'une de ses missions est de mettre sur pied un schéma directeur des systèmes d'approvisionnement en eau et de gestion des eaux usées qui soit conforme au plan d'aménagement urbain global de Kisumu. L'opération d'AT comprend également la conception d'une nouvelle station d'épuration, l'amélioration des systèmes existants de production d'eau et une composante particulière pour surveiller la qualité de l'eau.

Région	Afrique de l'Est : pays situés autour du bassin du lac Victoria
Secteur	Eau et assainissement
Type de subvention	AT pour des projets en phase d'investissement
Montant de la subvention	5 millions d'EUR
Coût total du projet	70 millions d'EUR
Bailleur de fonds principal du GBF	AFD



Agrandissement du terminal de conteneurs de l'île Maurice

L'opération

Port-Louis joue un rôle essentiel dans l'économie mauricienne car elle accueille l'intégralité du trafic maritime de l'île et génère 2 % du PIB. L'autorité portuaire mauricienne agrandit actuellement le terminal de conteneurs du port afin d'accueillir des navires plus longs et à plus forts tirants d'eau. L'objectif est d'accroître la capacité, l'efficacité et l'activité du port de conteneurs.

Cet agrandissement aidera Port-Louis à devenir une plateforme portuaire pour la région. Il contribuera également à l'intégration économique de la région de l'océan Indien en facilitant les transports et les échanges commerciaux inter-îles entre États membres de la Commission de l'océan Indien.

Tel est le contexte du plan de reprise et d'investissement de Cargo Handling Corporation Ltd (CHCL), qui prévoit la recapitalisation de l'entreprise publique CHCL, son redressement financier, la conception et la mise en œuvre d'un programme d'investissements, le redressement de la productivité et l'apport d'une assistance à la formation et à la gestion, notamment grâce à un partenaire stratégique pour l'entreprise.

Le programme d'investissements porte sur les nouveaux équipements de manutention du fret dans le cadre de l'agrandissement du terminal de conteneurs et comprend des grues de déchargement, des portiques à terre, des remorques et des camions, la modernisation des systèmes informatiques et l'installation de caméras de sécurité.

Région	Afrique australe et océan Indien : Maurice
Secteur	Transports
Type de subvention	AT pour des projets en phase d'investissement
Montant de la subvention	1,2 million d'EUR
Coût total du projet	38,4 millions d'EUR
Bailleur de fonds principal du GBF	AFD

L'opération d'AT

L'AT de 1,2 million d'EUR soutiendra la restructuration de CHCL. L'une de ses composantes (0,7 million d'EUR) prévoit le recrutement d'un directeur opérationnel qui formera les opérateurs aux pratiques professionnelles au regard des niveaux de référence internationaux et qui améliorera l'efficacité organisationnelle. Il inclura également la conception de programmes de formation adaptés pour les cadres de direction et cadres intermédiaires.

L'autre composante de l'AT (0,5 million d'EUR) était destinée à financer des services de conseil pour la sélection d'un partenaire stratégique – qui pourrait devenir actionnaire – pour CHCL. Cependant, le nouveau gouvernement élu en décembre 2014, tout en reconnaissant le défi posé par la restructuration de CHCL, a déclaré publiquement qu'elle ne se ferait pas via une privatisation partielle du groupe, du moins dans un premier temps. Des négociations sont en cours pour déterminer si le périmètre de ce sous-projet nécessite d'être modifié.



« Soutenir les projets prioritaires en Afrique »

Accès routier régional au port de Mombasa

L'opération

Le corridor Nord est l'épine dorsale du réseau régional de transport routier qui relie le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le nord-est de la République démocratique du Congo et le Soudan du Sud. Il relie les pays sans littoral au port kényan de Mombasa, plateforme majeure pour l'import-export. Une capacité inadaptée a conduit l'Union africaine à intégrer des tronçons importants du corridor dans la liste des projets prioritaires au titre du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA).

La réparation, la modernisation et l'extension du corridor accéléreront le développement économique et l'intégration régionale des membres de la Communauté d'Afrique orientale. Le tronçon de 41 km entre Mombasa et la ville de Mariakani sera le premier à être rénové et modernisé.

La route à chaussée unique existante a souffert d'un mauvais entretien et d'une utilisation excessive. Les encombrements qui en découlent accroissent la pollution et rallongent les temps de trajet. La fréquentation non contrôlée des poids lourds surchargés a détérioré le revêtement de la chaussée.

Cette route sera modernisée et transformée en une route à deux chaussées de quatre ou six voies, en fonction des besoins. Les tronçons particulièrement fragiles seront recouverts de béton plutôt que d'asphalte. La charge par essieu des véhicules sera contrôlée. Les travaux permettront de construire des intersections plus sûres, des passerelles pour les piétons et des passages souterrains. Le projet prévoit également des compensations pour les populations déplacées par cette mise à niveau.

Région	Afrique de l'Est : Kenya
Secteur	Transports
Type de subvention	SI pour des projets en phase d'investissement
Montant de la subvention	20 millions d'EUR
Coût total du projet	250 millions d'EUR
Bailleur de fonds principal du GBF	KfW

Cette modernisation réduira les coûts de transport et devrait également permettre d'économiser l'équivalent de 1,5 million de tonnes de gaz à effet de serre grâce à l'amélioration de la fluidité du trafic. Toutefois, ces incidences positives seront partiellement contrebalancées car l'amélioration de la qualité de la route attirera à plus long terme davantage de trafic. La vitesse moyenne sur les tronçons où elle est la plus lente devrait passer de 10 km/h à 50 km/h.

L'opération de SI

La subvention à l'investissement permettra de financer des mesures d'atténuation des incidences sociales liées à la mise à niveau de la route, telles que la création de trottoirs, de passerelles pour les piétons, d'éclairage public et d'un relais routier. Elle financera également l'acquisition et l'installation d'équipements de contrôle du poids du chargement des camions. La subvention financera également des travaux de drainage, notamment un bassin de filtration destiné à recueillir les eaux de ruissellement provenant de la route avant qu'elles soient rejetées dans l'environnement. Elle couvrira également les services de conseil sur l'atténuation des incidences sociales, la coordination du projet ainsi que les audits techniques.



Enveloppe SE4ALL du FFUEAI : Projets en phase d'investissement

Plateforme de performance pour les énergies renouvelables (Renewable Energy Performance Platform, REPP)

L'opération

L'Afrique subsaharienne présente un potentiel considérable pour ce qui est d'accroître l'accès à l'énergie, de valoriser les énergies renouvelables et d'améliorer l'efficacité énergétique. Il reste néanmoins sous-exploité malgré la baisse des coûts technologiques, qui pourrait permettre aux énergies renouvelables de faire concurrence aux technologies classiques. Conformément à l'initiative SE4ALL, l'objectif premier est de généraliser le recours aux énergies renouvelables, que ce soit pour approvisionner le réseau, ou encore sur des réseaux isolés ou de petite taille ou bien hors réseau, dans une région du monde où moins d'un tiers de la population a accès à l'électricité.

Malgré des mesures étatiques de plus en plus favorables, le principal problème que rencontrent les projets innovants de petite et moyenne dimension relatifs aux énergies renouvelables concerne souvent l'accès à des financements à long terme assortis de conditions abordables. Les premiers promoteurs de projets relatifs aux énergies renouvelables en Afrique subsaharienne sont généralement confrontés à des obstacles liés à des risques d'ordre politique, réglementaire, commercial et monétaire plus élevés.

Ces facteurs peuvent accroître le coût du financement à tel point que le projet n'est plus bancable. Par conséquent, peu de projets se concrétisent, les banques locales continuent de refuser de prendre des risques, l'investissement privé ne progresse pas et les politiques gouvernementales, même si elles sont favorables, ne produisent aucun effet.

La plateforme de performance pour les énergies renouvelables (REPP), mise au point en collaboration par la BEI et le Programme des Nations unies pour l'environnement, vise à surmonter les risques perçus et les barrières technologiques et réglementaires. La REPP a également mis en place une stratégie en trois points destinée à combler les lacunes du marché financier et à garantir un concours à long terme à l'appui des projets bancables en Afrique subsaharienne. Elle porte les missions suivantes :

1. faciliter la mise en application des instruments d'atténuation des risques existants ;
2. aider à l'identification de sources de financement adaptées ;
3. fournir un soutien financier en fonction des résultats pour des projets viables.

La combinaison de ces éléments réduit le coût du capital pour le financement de projets. Cette stratégie garantit l'utilisation la plus efficace des fonds publics et mobilise également des investisseurs privés. Son objectif est d'encourager des projets de petite dimension relatifs aux énergies renouvelables dans des régions ayant peu ou pas d'accès au réseau en récompensant les investisseurs privés sur la base de leurs résultats tels que mesurés par la quantité d'électricité qu'ils produisent.

REPP démontrera que le secteur privé peut proposer un ensemble de projets de petite dimension dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (150 MW produits par 20 projets dans cinq pays pilotes) là où les autorités ont mis en place des régimes réglementaires favorables.



« Un financement innovant pour des projets relatifs aux énergies renouvelables »

L'opération d'IF

La plateforme de prêt de REPP repose sur le Fonds de partenariat mondial pour le climat et sur d'autres bailleurs de fonds. L'instrument financier du FFUEAI consiste à utiliser 15 millions d'EUR pour souscrire des actions de classe C du Fonds afin de renforcer les activités d'investissement direct des autres partenaires et actionnaires dans des projets relatifs aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Il s'agit ainsi d'une contribution à la garantie des premières pertes, ce qui signifie que toute perte de portefeuille due à une dégradation de la qualité de crédit, à un défaut ou à une perte de change est prise en charge en premier lieu par les actions de classe C. Le risque financier se trouve ainsi réduit pour les investisseurs du secteur privé, qui détiennent les actions de classe A moins exposées.

Région	Afrique subsaharienne (initialement le Ghana, la Tanzanie, le Kenya, le Nigeria, le Liberia, le Rwanda, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso)
Secteur	Énergie (SE4ALL)
Type de subvention	IF pour des projets en phase d'investissement
Montant de la subvention	15 millions d'EUR
Coût total du projet	197 millions d'EUR
Bailleur de fonds principal du GBF	BEI



Projet d'électrification rurale (Ouganda)

L'opération

L'Ouganda a l'un des niveaux de consommation d'électricité par habitant les plus bas d'Afrique. Le taux d'électrification dans l'ensemble du pays est de 14 % de la population, mais ce taux passe sous la barre des 7 % dans les zones rurales.

Les autorités ont placé l'électrification des zones rurales au centre de leurs mesures destinées à promouvoir l'économie nationale et l'intégration et le développement sociaux. Elles ont adopté un plan stratégique pour l'électrification rurale (PSER) qui vise à relever les niveaux d'accès à l'électricité dans les zones rurales à 26 % d'ici à 2022. La planification et la gestion du PSER sont centralisées et confiées à l'agence de l'électrification rurale.

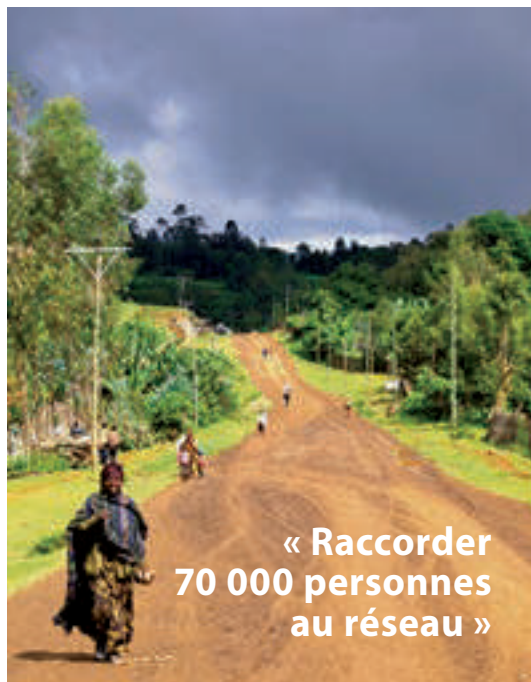
L'objectif du projet est de développer l'électrification rurale dans l'ouest et le sud du pays en construisant de nouvelles lignes de distribution et en améliorant l'accès des communautés locales à une électricité propre et durable fournie par le réseau national.

Le projet financera la construction d'une ligne à moyenne tension de 1 500 km et d'une ligne à basse tension de 1 300 km. L'objectif est de raccorder au moins 70 000 nouveaux consommateurs, parmi lesquels des ménages, des PME, des écoles, des centres de santé et des marchés, qui ont actuellement recours à des générateurs diesel indépendants ou au kérosène pour l'électricité et au charbon de bois et au bois pour la cuisson des aliments. Près de 38 000 foyers devraient bénéficier de ce projet, soit une population totale de 190 000 personnes.

L'une des principales difficultés que rencontre l'agence de l'électrification rurale pour attirer de nouveaux clients réside dans le niveau élevé des coûts initiaux de raccordement, qui dépassent les moyens financiers de nombreux utilisateurs finaux.

L'opération de SI

La subvention à l'investissement du FFUEAI de 7,1 millions d'EUR s'attaque directement à ce problème. Elle financera le raccordement du dernier kilomètre jusqu'aux locaux des usagers directement via l'agence de l'élec-



trification rurale, qui sera responsable de l'achat et de l'installation, par des sous-traitants, de l'équipement de raccordement, y compris les compteurs. Le fait de procéder à un achat de gros permettra de réduire les coûts d'équipement de l'agence en obtenant de meilleurs prix. Des équipements standardisés permettent de réduire les coûts d'entretien.

Les utilisateurs finaux ne paieront pas de frais de connexion initiale, mais ils rembourseront les coûts de connexion (évalués entre 150 et 200 USD) en plusieurs versements. Les remboursements seront versés à un fonds renouvelable destiné à l'acquisition de nouveaux équipements et au raccordement de nouveaux clients.

L'opération d'AT

L'opération d'assistance technique financera le renforcement des capacités de l'agence de l'électrification rurale pour lui permettre d'améliorer la qualité de la mise en œuvre des projets et la viabilité de l'investissement. Elle comprendra également une étude sur les tarifs appliqués aux usagers finaux afin de déterminer comment ils pourraient être durables et corrélés aux coûts.

Région	Afrique de l'Est : Ouganda
Secteur	Énergie (SE4ALL)
Type de subvention	SI et AT pour des projets en phase d'investissement
Montant de la subvention	8,3 millions d'EUR (SI 7,1 millions d'EUR ; AT 1,2 million d'EUR)
Coût total du projet	55,5 millions d'EUR
Bailleur de fonds principal du GBF	AFD



Projets en phase de préparation

Études de faisabilité sur la biomasse et l'énergie solaire en Namibie

L'opération

La Namibie produit seulement 39 % de son électricité à partir de sources nationales, le solde étant importé des pays voisins. Au fur et à mesure que l'économie se développe, la demande d'électricité progresse. Les autorités et la société nationale d'électricité, NamPower, souhaitent développer le potentiel de la biomasse et du solaire locaux en tant que sources renouvelables d'une énergie propre, durable et abordable.

L'existence de grandes quantités de biomasse sous la forme de buissons envahissants, une plante envahissante non indigène qui empiète sur les prairies namibiennes et réduit le périmètre de pâturages, est un avantage pour tous. Les buissons envahissants seront utilisés comme biocombustible et disparaîtront, et les exploitants agricoles et le bétail retrouveront leurs terrains.

Au terme des prometteuses études de pré-faisabilité, NamPower a lancé des études de faisabilité afin de déterminer la situation géographique, les technologies, les coûts, la stratégie d'investissement et la structure de financement pour la construction d'unités de production de biomasse et de centrales solaires à concentration ou de centrales photovoltaïques dans le cadre d'un bouquet de production et d'approvisionnement énergétique diversifié. Le FFUEAI soutiendra ces études avec une subvention d'assistance technique de 2,3 millions d'EUR. En outre, NamPower contribue au coût à hauteur de 1,6 million d'EUR, et le PNUD/Mécanisme pour la croissance et l'emploi, à hauteur de 0,7 million d'EUR.

Si les études de faisabilité aboutissent à des résultats positifs, le projet sous-jacent, de 300 millions d'EUR, visant à créer des unités de production de biomasse et d'énergie solaire sera admissible à un financement au titre de l'enveloppe SE4ALL du FFUEAI. Des unités hybrides biomasse-solaire sont également une possibilité. Le projet sous-jacent, dont les bailleurs de fonds sont la BEI, l'AFD



et la KfW, s'accompagne de besoins de financement évalués à 250 millions d'EUR pour les centrales solaires à concentration et à 50 millions d'EUR pour la biomasse. Il comprend également l'électrification rurale de la zone du projet. Les bailleurs de fonds apporteraient 70 % du financement, et NamPower, les 30 % restants.

Les projets commerciaux de grande dimension relatifs à la biomasse et l'énergie solaire sont relativement rares en Afrique subsaharienne. La mise en œuvre réussie du projet sous-jacent devrait avoir un effet positif de démonstration et valider le concept, tout en générant des données précieuses et en créant une expérience dans la région.

L'opération d'AT

L'opération d'assistance technique du FFUEAI garantira que le cahier des charges des études réponde aux normes les plus élevées et que l'on fasse appel à la meilleure technologie disponible. L'opération se compose de plusieurs éléments :

- une étude de faisabilité portant sur la construction d'une centrale électrique alimentée à la biomasse et sur la récolte du buisson envahissant comme principal biocombustible, ainsi que sa conception détaillée ;
- une étude de faisabilité sur la construction d'une centrale solaire avec stockage de la chaleur ou bien d'une centrale photovoltaïque avec un système de secours garanti en Namibie ainsi que la conception détaillée de l'option choisie ;
- l'évaluation des avantages et de la faisabilité de la réalisation d'une centrale hybride biomasse-solaire indépendante ;
- les évaluations complètes des incidences environnementales et sociales des deux projets (biomasse et solaire).

Région	Afrique australe : Namibie
Secteur	Énergie (SE4ALL)
Type de subvention	AT pour valider la viabilité du projet
Montant de la subvention	2,3 millions d'EUR
Coût total du projet	À confirmer par l'étude de faisabilité (coût indicatif de 300 millions d'EUR)
Bailleur de fonds principal du GBF	BEI



Appui au développement géothermique à Tendaho, Éthiopie

L'opération

L'économie éthiopienne se développe et croît, entraînant dans son sillage la demande d'électricité, qui a quadruplé entre 2000 et 2012. Une fois la consommation nationale satisfaite, l'Éthiopie exporte de l'électricité à ses voisins, le Soudan et Djibouti. Le développement du secteur électrique, qui repose presque exclusivement sur l'hydroélectricité, est un élément central du plan national de croissance et de transformation.

La valorisation du potentiel géothermique offre une nouvelle source d'énergie renouvelable accessible, bon marché et propre. Elle fournit également une nouvelle source de production d'électricité autre que l'hydroélectricité, qui est sensible aux risques relatifs au climat, en particulier l'inconstance croissante des précipitations.

Les études géologiques et géochimiques indiquent que la région de Tendaho, dans le nord de l'Éthiopie, où se situe ce projet, présente un bon potentiel pour constituer une source géothermique de premier choix. L'énergie géothermique produite à Tendaho alimentera le réseau national avoisinant, ce qui contribuera à satisfaire la demande croissante d'exportation locale et régionale.

Le principal objectif du projet est donc de soutenir la croissance économique en Éthiopie par le développement de la géothermie en tant que source d'énergie renouvelable propre et fiable. La géothermie renforcera également la résistance de l'Éthiopie aux effets des changements climatiques.

La première phase du projet durera trois ans et se concentrera sur la phase initiale de construction du bassin peu profond à 600 mètres de profondeur. La deuxième phase, qui sera également financée par l'AFD, portera sur la construction d'un générateur géothermique de 10 à 12 MW capable de fournir 80 GWh d'élec-

tricité par an et de forer des puits d'exploration profonds (à 2 500 m de profondeur) susceptibles, à moyen terme, d'assurer une capacité de production d'au moins 100 MW.

Le concours du FFUEAI pour l'AT et la SI vise le développement du champ de vapeur peu profond afin de permettre les investissements dans la centrale électrique prévue à très court terme. Il sera décaissé en même temps qu'un prêt de 9 millions d'EUR de l'AFD à des conditions très favorables.

L'opération d'AT

L'opération d'assistance technique du FFUEAI, de 4,5 millions d'EUR, financera des services de conseil en géothermie destinés à faciliter la préparation du programme de forage, notamment la conception détaillée, les travaux d'ingénierie civile, la localisation géographique des puits, l'analyse et la planification. En outre, le consultant conduira une évaluation des incidences environnementales et sociales. La subvention d'AT couvrira également les coûts liés au recrutement d'une entreprise de services de forage pour les opérations de forage et pour étudier la possibilité de rénover une plateforme de forage détenue par l'institut national de géologie (Geological Survey of Ethiopia) pour la rendre de nouveau opérationnelle.

L'opération de SI

La subvention d'investissement du FFUEAI, de 3 millions d'EUR, cumulée au concours de l'AFD, couvrira les coûts relatifs à la location de la plateforme, de l'équipement et des pièces et aux services liés à la plateforme et aux puits proprement dits. Six puits seront forés dans le bassin de vapeur peu profond, à une profondeur de 600 m, et deux autres puits seront forés à 2 500 m de profondeur.

Région	Afrique de l'Est : Éthiopie
Secteur	Énergie (SE4ALL)
Type de subvention	AT (4,5 millions d'EUR) et SI (3 millions d'EUR) pour les projets en phase de préparation
Montant de la subvention	7,5 millions d'EUR
Coût total du projet	18,4 millions d'EUR
Bailleur de fonds principal du GBF	AFD



Étude de faisabilité pour la ligne de transport Mbale-Bulambuli à 132 kV

L'opération

La ligne de transport proposée améliorera considérablement l'approvisionnement énergétique inadapté dans la région du mont Elgon, dans l'est de l'Ouganda. L'étude de faisabilité jettera les bases de la conception du projet.

Le projet comprend une étude de faisabilité technique ainsi qu'une évaluation des incidences environnementales et sociales du projet de ligne de transport de 132 kV entre Mbale et Bulambuli, et l'évaluation de possibles extensions du réseau local destinées à approvisionner en électricité les populations vivant dans le périmètre du projet. La ligne de transport complète le programme GET FiT de promotion des énergies renouvelables en Ouganda, pour lequel le FFUEAI a mis à disposition une subvention à l'investissement de 20 millions d'EUR en 2013.

Deux des centrales hydroélectriques prévues au titre de ce programme – Siti I (5 MW) et Siti II (16,5 MW) – sont situées dans la zone du projet. Les infrastructures de transport existantes dans la région n'ont pas la capacité nécessaire pour évacuer l'électricité supplémentaire générée par ces centrales hydroélectriques. La ligne de transport garantira l'interconnexion de ces projets et contribuera à tirer pleinement profit du programme GET FiT.

En outre, la demande d'électricité dans la région enregistre une croissance rapide en raison de l'intensification de l'activité commerciale et de l'apparition de nouveaux consommateurs tels que l'industrie du ciment. Les deux lignes de transport de 33 kV qui approvisionnent actuellement la région ne peuvent pas répondre à cette demande.

La société ougandaise de transport d'électricité (UETCL) prévoit donc de construire la ligne de 132 kV entre Mbale et Bulambuli afin d'évacuer l'électricité des mini centrales hydroélectriques prévues et de satisfaire la demande locale croissante.

La ligne de transport fournira l'épine dorsale nécessaire au développement des lignes existantes à moyenne et basse tension dans la région et au raccordement d'autres populations et centres d'affaires dans le périmètre de la ligne de transport. De nouveaux emplois seront ainsi créés pour la population locale, ce qui contribuera à réduire la pauvreté.

L'opération d'AT

Le résultat attendu de cette opération d'assistance technique sera une étude de faisabilité définissant un concept bancable pour la mise en œuvre de la ligne de transport proposé. Un taux de rentabilité économique et financière adapté est une condition préalable à une décision d'investissement favorable. Au-delà des aspects techniques, l'étude évaluera également la possibilité de développer la structure existante du réseau afin de fournir de l'électricité à davantage de foyers dans la région.

Région	Afrique de l'Est : Ouganda
Secteur	Énergie (SE4ALL)
Type de subvention	AT pour financer l'étude de faisabilité
Montant de la subvention	500 000 EUR
Coût total du projet	À confirmer par l'étude de faisabilité
Bailleur de fonds principal du GBF	KfW



Des lignes de crédit ont financé plusieurs projets hydroélectriques de petite dimension dans le secteur du thé.

Exemple de mise en œuvre réussie d'une subvention du FFUEAI

Engagement des banques dans le financement de projets de transition énergétique en Afrique de l'Est : le programme d'assistance technique régional



« Aider les banques locales à soutenir des projets locaux »

Répondre à une demande non satisfaite

Lancée en 2010 par l'AFD avec le soutien du FFUEAI, cette initiative visant à financer des projets viables relatifs à l'énergie renouvelable et à l'efficacité énergétique au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie a suscité bien plus de réactions que prévu. Il est évident qu'elle répond à une demande non satisfaite.

Le rôle du programme d'assistance technique du FFUEAI est de faciliter des accords de financement entre des banques locales et des concepteurs de projets. D'un côté, les banques avaient besoin d'aide dans la gestion de l'évaluation des risques dans un secteur impliquant de nouvelles technologies, de l'ingénierie financière innovante et de nouveaux concepts tels que la « viabilité ». De l'autre, les investisseurs et les promoteurs de projets, souvent des PME, nécessitaient des conseils et un appui dans la préparation de projets bancaires afin de limiter les risques et d'établir des plans d'activité crédibles et détaillés. Le programme d'AT a permis aux acteurs clés des deux parties de bénéficier d'un soutien, d'un accompagnement, de formations, de mentorat et de conseils.

La subvention du FFUEAI complète et soutient un projet dans le cadre duquel l'AFD offre des lignes de crédit aux banques locales qui les rétrocèdent, à des conditions favorables, aux investisseurs privés encourageant des projets de production d'électricité à faible intensité de carbone. Afin de répondre à la demande, la subvention d'AT initiale, de 2 millions d'EUR, a été suivie d'une autre subvention de phase II, de 2,1 millions d'EUR.

En raison d'un accès inadapté à l'électricité, les pays d'Afrique de l'Est dépendent fortement des combustibles fossiles et du bois comme sources d'énergie. Les autorités nationales et les bailleurs de fonds internationaux sont résolus à soutenir un processus de transition vers des sources d'énergie renouvelables (principalement l'hydroélectrique, la biomasse, le solaire, l'éolien et le géothermique). Ces efforts entraîneront des économies de coût et une production plus compétitive de la part des entreprises, de la création d'emplois et une réduction de la pollution.

Toutefois, les tendances actuelles annoncent pour 2016 une augmentation moyenne de 10 % de la demande énergétique au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie. De nouvelles capacités de production d'électricité seront nécessaires, de même que l'importation de davantage de produits pétroliers. C'est pourquoi la pression pour soutenir le processus de transition de la région vers des sources d'énergie renouvelables est plus intense que jamais.

Le programme d'AT est extrêmement apprécié par les acteurs locaux. Il rend les lignes de crédit de l'AFD plus efficaces car il s'attaque à des obstacles spécifiques au financement de projets. Bien que les banques locales soient bien disposées, elles manquent souvent d'informations sur les technologies disponibles ou de connaissances en matière de gestion énergétique. Elles ont également besoin d'affiner leurs compétences en matière de conception et de réalisation de projets ainsi que de renforcement des capacités afin de pouvoir inclure des éléments tels que la création d'énergie durable comme un élément favorable dans l'évaluation des risques. Ces aspects pourraient sinon inutilement décourager les

Profil de l'assistance technique

Les experts externes recrutés pour fournir l'assistance technique se concentrent sur cinq tâches principales :

- l'identification et la mise au point de projets aboutis ;
- le soutien aux commanditaires, y compris la préparation de la demande de financement et des études de faisabilité ;
- le soutien aux banques, y compris des formations approfondies sur des aspects propres au financement, à la rentabilité et à la viabilité de projets ayant trait aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique ;
- le suivi et le contrôle de l'instruction et de la mise en œuvre ;
- la coopération avec les entités locales et les partenaires internationaux.

banques de prendre ce qui serait des niveaux normaux de risque commercial dans leurs prêts aux investisseurs.

En dépit des obstacles, la demande de la part des promoteurs de projets dépasse le montant mis à disposition au titre des mécanismes de crédit de l'AFD. À la fin de 2014, 123 projets potentiels avaient été identifiés au total et huit avaient été financés. À ce jour, une capacité de production d'électricité de 22 MW a été installée, ce qui correspond à une production de 120 GWh/an.

Dans la première phase du programme, l'expérience a montré que l'AT n'était pas suffisamment financée. En effet, le niveau étonnamment élevé de la demande a nécessité la mobilisation de davantage de ressources que ce qui était prévu pour l'expertise à court terme et les études de faisabilité. En outre, le lancement des activités au titre du programme d'assistance technique régional a dépassé le budget anticipé et a pris plus de temps que prévu. Par conséquent, le budget du fonds renouvelable dédié aux études de faisabilité était insuffisant, en partie en raison de la forte demande. La phase II s'appuie sur les enseignements tirés de l'expérience.

Une formule gagnante

Le niveau de demande observé en réponse à l'initiative de l'AFD valide l'hypothèse de l'existence d'un marché potentiel dans la région pour des investissements relatifs aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique et pour la production d'énergie. La formule par laquelle une ligne de crédit abordable est fournie en même temps qu'une assistance technique ciblée s'est révélée efficace pour stimuler l'intérêt sur ce marché.

Le programme d'AT ciblé a également apporté de la valeur ajoutée en matière de transfert de compétences, de renforcement des capacités et d'apport d'expertise technique de la part des banques locales et des promoteurs de projets.

Tirant profit de la réussite de ce projet, l'AFD et le FFUEAI ont lancé deux initiatives comparables : l'une en Afrique de l'Ouest avec une composante d'AT de 4,5 millions d'EUR (initialement destinée au Sénégal, à la Côte d'Ivoire et au Togo) et l'autre, d'une valeur de 1,7 million d'EUR, couvrant Maurice, Madagascar et les Seychelles.



Grâce à ce programme, des briquettes de biomasse élaborées à partir de déchets de bagasse et d'enveloppes de grains de café fournissent une nouvelle source d'énergie durable.

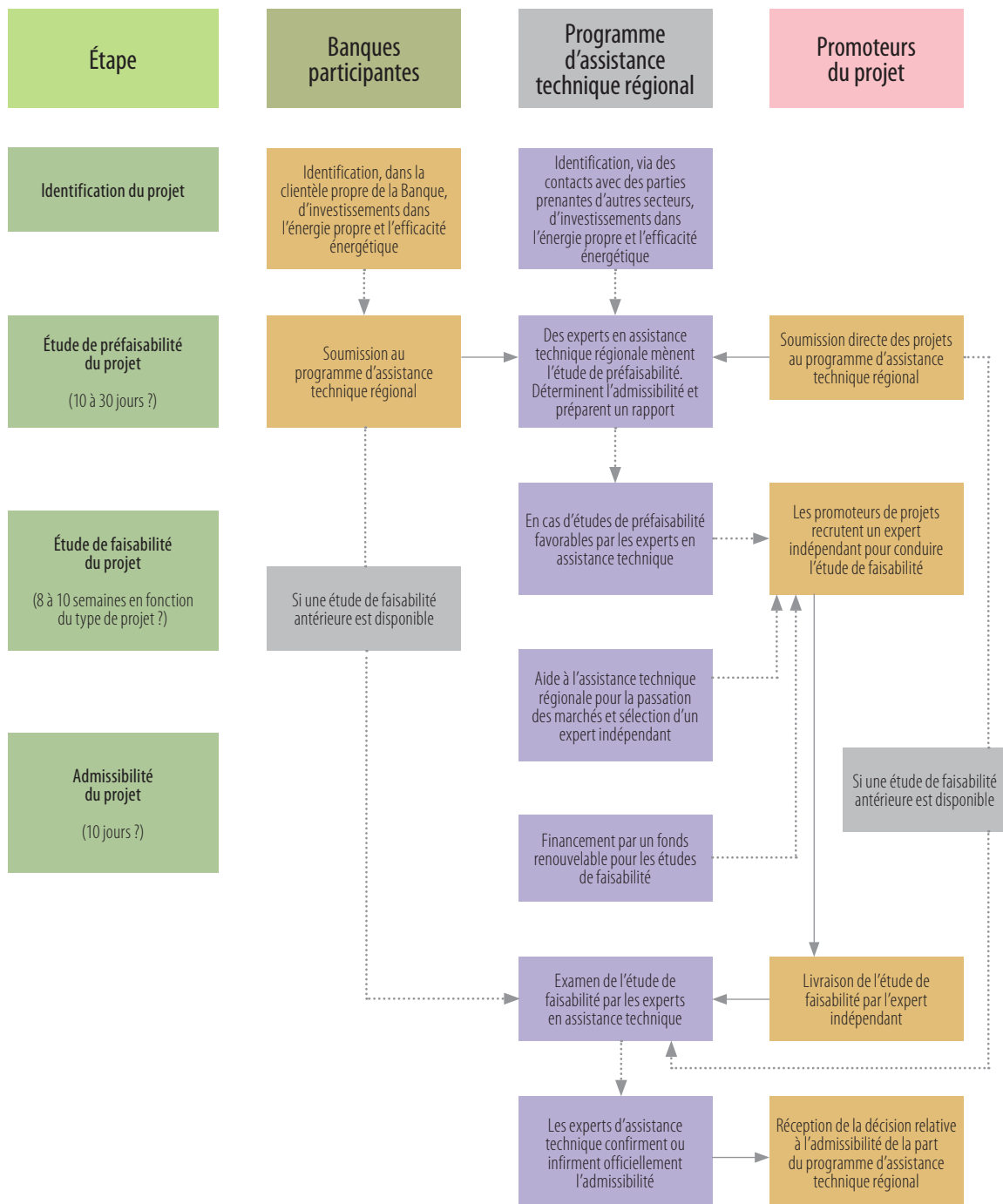
Les huit projets en Afrique de l'Est qui bénéficient d'un soutien du Fonds fiduciaire se situent tous au Kenya. Il s'agit de projets hydroélectriques de petite dimension dans le secteur du thé, d'un projet relatif à l'efficacité énergétique dans le secteur des produits laitiers ainsi que d'un projet dans une usine textile. Les autres concernent le photovoltaïque (un projet hydroélectrique et un projet photovoltaïque dans une université) ainsi qu'un projet ayant reçu des prix et destiné à transformer les déchets issus de la production de sucre (bagasse) et les enveloppes des grains de café en combustibles sous forme de briquettes.

La deuxième phase de l'AT se concentrera davantage sur des projets en Ouganda et en Tanzanie où il a fallu plus de temps pour établir les dispositions administratives nécessaires au lancement du programme d'assistance technique régional. Le programme est géré et hébergé par la Kenya Association of Manufacturers (KAM), basée à Nairobi. Celle-ci a signé deux accords en Tanzanie et en Ouganda avec des organisations homologues qui deviennent ainsi des partenaires locaux.

Le graphique ci-dessous présente le mécanisme d'exécution du programme (lignes de crédit et programme d'assistance technique régional) ainsi que la relation avec les différentes parties prenantes.



Produire des résultats





Opérations de subvention ayant reçu une approbation de principe **en 2014**

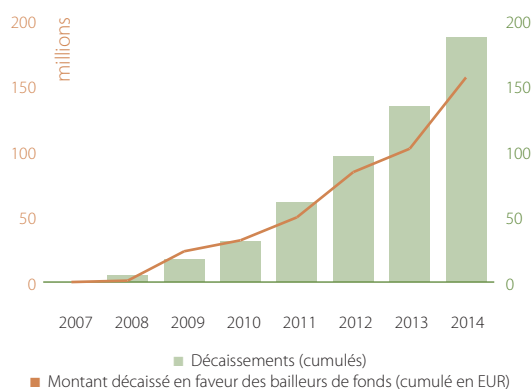


Opération de subvention	Région	Secteur	Type	Bailleur principal	Montant (en EUR)	Brève description
Transports de la région du lac Victoria	Afrique de l'Est	Transports	AT	PIDG	1 400 000	2e phase du projet visant à améliorer les infrastructures logistiques du lac Victoria, en particulier les aménagements portuaires et les bateaux. L'opération d'AT porte sur des études, des services de conseil et des analyses clés.
Programme pour des moyens de cuisson propres en Afrique	Continent africain	Énergie	SI	KfW	15 000 000	Apport de fonds d'amorçage pour un fonds destiné à stimuler la demande, qui fournira des financements pour des appareils de cuisson propres aux côtés d'institutions de financement local. Le projet implique des acteurs locaux et mondiaux dans le secteur du GPL dans le cadre d'un projet en PPP, ainsi que des États et des acteurs mondiaux de la santé.
Plateforme de performance pour les énergies renouvelables (Renewable Energy Performance Platform, REPP) :	Afrique subsaharienne	Énergie	SI	BEI	5 000 000	Financements en fonction des résultats pour les projets sélectionnés par la REPP.
			AT	BEI	4 000 000	Financement des coûts liés à la fonction de conseil, à la gestion de l'entité de mise en œuvre de la REPP et de l'AT au niveau du projet.
TCX : mécanisme de swap de taux d'intérêt pour le financement en monnaie locale des projets énergétiques.	Afrique subsaharienne	Énergie	IF + AT	AFD	Sans objet	L'IF couvrira les premières pertes sur un portefeuille de 150 à 300 millions d'EUR de swaps pour couvrir le risque de change sur des projets énergétiques en Afrique subsaharienne. Ainsi, TCX pourra améliorer sa tarification et allonger les durées des swaps.
						L'AT permettra de mettre au point des modèles macroéconomiques qui rendront possible la modélisation des swaps.
Projet d'énergie éolienne au Ghana	Afrique de l'Ouest	Énergie	SI	PIDG	11 000 000	La SI ramènera le coût du capital du projet à un niveau où les recettes générées par la vente d'électricité aux tarifs garantis lui fournissent des recettes durables permettant aux investisseurs du secteur privé de participer.
TOTAL					36 400 000	

Total des décaissements sur la période 2007-2014

L'année 2014 a enregistré un record pour ce qui est du montant des subventions décaissées sur l'année depuis la création du Fonds fiduciaire. En effet, les 53 décaissements opérés en 2014 pour un montant total de 54,5 millions d'EUR ont porté les décaissements cumulés depuis 2007 à 156,2 millions d'EUR. Cela représente 35 % du montant total approuvé. C'est également en 2014 qu'ont eu lieu les premiers décaissements relatifs aux projets SE4ALL, sachant qu'ils ont tous été effectués au dernier trimestre de l'année.

Décaissements cumulés sur la période 2007-2014



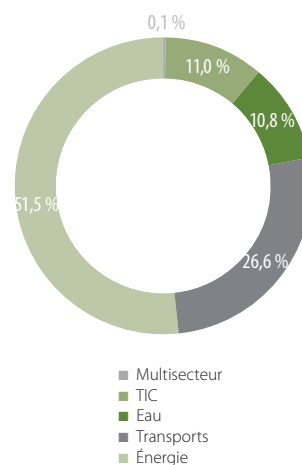
Année	Décaissements annuels en EUR	Nombre de décaissements par an
2007	0	0
2008	1 082 294	5
2009	22 396 008	12
2010	8 391 867	14
2011	17 535 692	30
2012	34 538 817	35
2013	17 824 899	38
2014	54 454 376	53
dont SE4ALL	27 259 000	9
TOTAL	156 223 953	187





Au total, 51,5 % des décaissements cumulés sont allés au secteur de l'énergie (dont 17,5 % pour SE4ALL). Les transports (26,6 %), les TIC (11 %), l'eau (10,8 %) et un projet multisectoriel (0,1 %) en ont également bénéficié.

Répartition des décaissements du FFUEAI par secteur



Décaissements cumulés par secteur sur la période 2007-2014

Secteur	Décaissement par secteur : en cumulé, en EUR	Pourcentage par secteur
Multisecteur	48 935	0,1
Eau	16 880 276	10,8
TIC	17 209 775	11,0
Transports	41 603 661	26,6
Énergie	80 481 307	51,5
dont SE4ALL	27 259 000	17,5
TOTAL	156 223 953	100



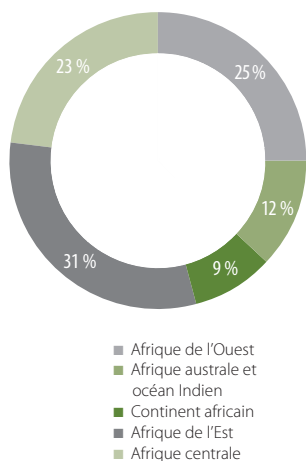
Perspectives – la réserve de projets

À la fin de 2014, les projets constituant la réserve du FFUEAI représentaient un montant total de 582,2 millions d'EUR. L'Afrique de l'Est était toujours le principal bénéficiaire, avec un peu moins d'un tiers du montant total, dont environ 419 millions d'EUR pour des projets pouvant correspondre aux critères de l'enveloppe SE4ALL.

Réserve d'opérations de subvention du FFUEAI par région

Région	Total	Enveloppe SE4ALL seule
Afrique de l'Ouest	145 150 000	72 000 000
Afrique australe et océan Indien	71 700 000	40 500 000
Continent africain	54 000 000	54 000 000
Afrique de l'Est	180 330 000	136 500 000
Afrique centrale	131 000 000	116 000 000
TOTAL	582 180 000	419 000 000

Réserve d'opérations de subvention du FFUEAI par région



Au total, la réserve compte 60 opérations de subvention au bénéfice de 50 projets. Parmi ces projets, 29 se trouvent en phase avancée de planification et de préparation. Pour ce qui est des opérations de subvention, 41 concernent l'énergie, 12 portent sur les transports, cinq sur l'eau et deux sur les TIC.

Dans la réserve du FFUEAI, 23 % des projets sont également identifiés en tant que projets inclus dans le plan d'action prioritaire (PAP) du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA). Si l'on ne tient pas compte des projets SE4ALL contenus dans la réserve (pour l'essentiel des projets nationaux et par conséquent ne relevant pas du PAP du PIDA), les projets du FFUEAI relevant également du PAP du PIDA représentent plus de 42 %, ce qui reflète la grande cohérence entre l'enveloppe régionale normale du FFUEAI et les priorités et l'appropriation africaines.

Observations finales du président du comité de gestion



L'année 2014 a été la première de ma présidence du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (FFUEAI). Sur l'année, le Fonds fiduciaire a approuvé 10 opérations de subvention pour un montant total de 59,8 millions d'EUR, dont trois au titre de l'enveloppe régionale et sept au titre de l'enveloppe SE4ALL créée à l'initiative de l'UE et en majorité financée par celle-ci. Ces projets réalisés au titre de l'enveloppe SE4ALL contribuent à accroître la production d'énergie à partir de sources renouvelables et l'efficacité énergétique et à améliorer l'accès à l'électricité. Ils apportent ainsi une contribution concrète à l'amélioration de la qualité de vie des populations en Afrique, en particulier dans les zones rurales.

Afin d'accélérer la généralisation de l'accès à l'électricité, la Commission européenne a proposé l'instrument Electrifi, qui utilisera les aides non remboursables sous la forme de dette subordonnée pour minimiser les risques liés à des projets d'électrification rurale. J'ai le plaisir d'annoncer que nous avons établi des discussions avec plusieurs entreprises du secteur privé pour le déploiement du programme.

Nous estimons en effet qu'il est important de trouver des moyens d'impliquer le secteur privé dans le financement du développement. L'aide publique au développement n'a pas réussi à atteindre par elle-même les objectifs attendus et elle n'a pas utilisé pleinement le potentiel du secteur privé pour innover et créer de la croissance et de l'emploi. Forte de cette constatation, la Commission a publié, en mai 2014, une communication sur le secteur privé qui fixe un cadre pour le dialogue avec celui-ci : non seulement la Commission cherchera des façons de valoriser le potentiel du secteur privé en tant que partenaire, mais elle devra également faciliter les actions des entreprises lorsque celles-ci favorisent le développement.

Voilà pourquoi je suis un fervent défenseur de l'enveloppe SE4ALL du FFUEAI. Elle fait non seulement une vraie différence dans la vie des gens, mais elle permet aussi au secteur privé, par le soutien qu'elle apporte à

des projets de plus petite dimension que ceux appuyés par l'enveloppe régionale, de proposer des projets. Cela ne signifie pas pour autant que nous n'avons pas besoin des projets d'infrastructure classiques où nos contreparties sont des ministères ou des sociétés de services collectifs nationaux. Nous devons couvrir tous les besoins. Nous devons également nous impliquer dans les domaines où le secteur privé est actif, en particulier l'agriculture et les MPME.

Comme indiqué dans l'avant-propos du présent rapport, 2015 sera une année clé pour le programme d'action mondial pour le développement. Ce sera également l'année lors de laquelle l'UE, s'appuyant sur l'expérience du FFUEAI, franchit le premier pas vers une Facilité d'investissement pour l'Afrique intégrée capable de soutenir une variété de secteurs et de partenaires en tant que de besoin.

Les approbations de l'année dernière portent les engagements du FFUEAI à deux tiers des 810 millions d'EUR promis par les bailleurs de fonds. Il est donc clair que nous avons encore du travail pour allouer les fonds restants aux projets qui constituent notre solide réserve. Les décaissements en faveur de projets précédemment approuvés ont également atteint un nouveau record de plus de 54 millions d'EUR, soit plus du triple du niveau de 2013. C'est un signe que davantage de projets dans le portefeuille du FFUEAI avancent vers la phase de mise en œuvre et produisent de vrais résultats pour les bénéficiaires. Nous espérons maintenir et renforcer cette tendance en 2015. Les membres du comité de gestion et moi-même ferons évidemment tout notre possible pour le garantir.

Je conclurai en remerciant l'ensemble de l'équipe.

Roberto Ridolfi,
Président du comité de gestion



Annexes



Liste des opérations de subvention approuvées

(à fin décembre 2014)

Nom du projet	Région	Secteur	Type de subvention	Baillleur de fonds principal du GBF	Montant de la subvention (en EUR)	Date d'approbation	Situation actuelle
Accès à Douala	Afrique centrale	Transports	BI	AFD	5 700 000	16.09.2010	Décaissé en totalité
Accès à l'électricité dans la province de l'Atlantique, au Bénin	Afrique de l'Ouest	Énergie	SI	AFD	20 000 000	12.12.2013	En cours
Fonds de garantie pour l'énergie en Afrique (AEGF)	Continent africain	Énergie	AT	BEI	1 000 000	29.06.2012	En cours
Mécanisme en faveur des énergies renouvelables en Afrique (ASEF)	Afrique de l'Est	Énergie	SD	BEI	5 000 000	13.12.2012	En cours
Mécanisme en faveur des énergies renouvelables en Afrique (ASEF)	Afrique de l'Est	Énergie	AT	BEI	3 000 000	13.12.2012	En cours
ASECNA	Afrique de l'Ouest	Transports	AT	BEI	2 000 000	29.06.2012	En cours
ASECNA – Programme EGNOS	Afrique de l'Ouest	Transports	AT	BEI	5 000 000	07.02.2013	En cours
AXIS – Le système africain de points d'échange internet	Continent africain	TIC	AT	Lux-Dev.	5 100 000	19.08.2010	En cours
Corridor de Beira	Afrique australe et océan Indien	Transports	BI	BEI	17 828 380	18.12.2008	En cours
Rénovation des réseaux de transport d'électricité du Bénin et du Togo	Afrique de l'Ouest	Énergie	BI	BEI	12 250 000	10.11.2009	En cours
Phase II du projet hydroélectrique de Bumbuna (Sierra Leone)	Afrique de l'Ouest	Énergie	AT	PIDG	2 500 000	07.11.2012	En cours
Renforcement des capacités de la BOAD (articulé autour des changements climatiques et des questions d'ordre environnemental et social dans le financement de projets)	Afrique de l'Ouest	Multi-sectoriel	AT	BEI	900 000	23.08.2010	En cours
Interconnexion de Caprivi	Afrique australe et océan Indien	Énergie	BI	BEI	15 000 000	22.01.2008	Décaissé en totalité
Programme pour des moyens de cuisson propres en Afrique	Continent africain	Énergie	AT	KFW	1 700 000	12.12.2013	En cours
Projet d'interconnexion CLSG	Afrique de l'Ouest	Énergie	AT	BEI	3 168 233	16.10.2007	En cours
Projet d'interconnexion CLSG	Afrique de l'Ouest	Énergie	AT	BEI	1 581 767	23.03.2011	En cours
Projet d'interconnexion CLSG	Afrique de l'Ouest	Énergie	SD	BAfD	10 000 000	19.09.2012	En cours
Projet d'interconnexion CLSG	Afrique de l'Ouest	Énergie	BI	BEI	12 500 000	19.09.2012	En cours
Congo-Gabon : projet de facilitation du transport routier Brazzaville-Libreville	Afrique centrale	Transports	AT	BAfD	3 402 100	06.12.2013	En cours
Élaboration et mise en place d'un système de gestion sociale et environnementale à la BOAD	Afrique de l'Ouest	Multi-sectoriel	AT	BAfD	400 000	19.08.2011	En cours
EASSy	Afrique de l'Est	TIC	AT	BEI	2 600 000	05.07.2007	Décaissé en totalité
Corridor de transport d'Afrique de l'Est	Afrique de l'Est	Transports	BI	BEI	16 600 000	15.12.2011	En cours
Réglementation du secteur de l'électricité dans la CEDEAO (ARREC)	Afrique de l'Ouest	Énergie	AT	AFD	1 700 000	10.11.2009	Décaissé en totalité
Lignes de crédit environnementales pour le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie – Participation des banques à des projets de transition énergétique	Afrique de l'Est	Énergie	AT	AFD	2 000 000	29.06.2010	En cours
Lignes de crédit environnementales pour le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie – Participation des banques à des projets de transition énergétique	Afrique de l'Est	Énergie	AT	AFD	2 100 000	27.06.2013	En cours
Interconnexion Éthiopie – Kenya (EAPP)	Afrique de l'Est	Énergie	AT	KFW	337 415	10.07.2007	Décaissé en totalité
Agrandissement du port de Walvis Bay	Afrique australe et océan Indien	Transports	AT	KFW	280 612	14.12.2009	Décaissé en totalité
Extension des réseaux de NIGELEC	Afrique de l'Ouest	Énergie	SI	AFD	11 000 000	24.10.2013	En cours
Étude de faisabilité de la partie occidentale du réseau UMOJANET	Afrique de l'Ouest	TIC	AT	AFD	1 350 000	14.12.2010	Décaissé en totalité
Aménagement hydroélectrique de Félou	Afrique de l'Ouest	Énergie	BI	BEI	9 335 000	10.07.2007	En cours
Financement d'investissements d'entreprises privées dans l'EE et les ER en Afrique de l'Ouest	Afrique de l'Ouest	Énergie	SI	AFD	4 500 000	24.10.2013	En cours

Nom du projet	Région	Secteur	Type de subvention	Baillleur de fonds principal du GBF	Montant de la subvention (en EUR)	Date d'approbation	Situation actuelle
Financement d'investissements d'entreprises privées dans l'EE et les ER en Afrique de l'Ouest	Afrique de l'Ouest	Énergie	AT	AFD	1 500 000	24.10.2013	En cours
Dispositif d'atténuation du risque géothermique en Afrique de l'Est (GRMF)	Afrique de l'Est	Énergie	SD	KFW	30 000 000	20.10.2011	En cours
Programme GET FIT pour l'Afrique de l'Est – Déploiement Ouganda phase I	Afrique de l'Est	Énergie	SI	KFW	20 000 000	24.10.2013	En cours
Centrale hydroélectrique de Gibe III	Afrique de l'Est	Énergie	AT	BEI	22 400	14.12.2009	Décaissé en totalité
Financement des énergies vertes dans la région de l'océan Indien (GEFIOR)	Afrique de l'Est	Énergie	AT	AFD	1 700 000	12.12.2013	En cours
Interconnexion Bolgatanga Ouagadougou	Afrique de l'Ouest	Énergie	BI	AFD	2 800 000	20.10.2011	En cours
Interconnexion Bolgatanga Ouagadougou	Afrique de l'Ouest	Énergie	BI	BEI	6 700 000	20.10.2011	En cours
Interconnexion Bolgatanga Ouagadougou	Afrique de l'Ouest	Énergie	AT	AFD	4 800 000	20.10.2011	En cours
Centrale hydroélectrique d'Itezhi Tezhi	Afrique de l'Est	Énergie	BI	BEI	17 600 000	12.03.2012	En cours
Centrale hydroélectrique d'Itezhi Tezhi	Afrique de l'Est	Énergie	AT	BEI	600 000	12.03.2012	En cours
Agrandissement de l'aéroport international Jomo Kenyatta	Afrique de l'Est	Transports	AT	BEI	5 000 000	14.12.2009	En cours
Eau et assainissement dans la région de Kampala – LVWATSAN	Afrique de l'Est	Eau	BI	KFW	14 000 000	29.06.2010	Décaissé en totalité
Eau et assainissement dans la région de Kampala – LVWATSAN	Afrique de l'Est	Eau	AT	KFW	8 000 000	29.06.2010	En cours
Projet portant sur le pont de Kazungula et son poste-frontière	Afrique australe et océan Indien	Transports	AT	BAfD	1 000 000	05.07.2011	En cours
Projet portant sur le pont de Kazungula et son poste-frontière	Afrique australe et océan Indien	Transports	AT	BAfD	2 000 000	13.12.2012	En cours
Interconnexion Kibuye (Rwanda) – Goma (RDC) – Birembo (Rwanda)	Afrique de l'Est	Énergie	AT	KFW	761 258	15.04.2010	Décaissé en totalité
Eau et assainissement dans la région de Kisumu – LVWATSAN	Afrique de l'Est	Eau	AT	AFD	5 000 000	03.07.2014	En cours
Parc éolien du lac Turkana	Afrique de l'Est	Énergie	IF	BEI	25 000 000	24.10.2013	En cours
Transports de la région du lac Victoria	Afrique de l'Est	Transports	AT	PIDG	600 000	12.12.2013	En cours
Amélioration de l'accès à l'énergie pour le Liberia	Afrique de l'Ouest	Énergie	SI	BAfD	10 000 000	12.12.2013	En cours
Retenue d'eau Via (Liberia)	Afrique de l'Ouest	Énergie	AT	BEI	4 800 000	12.12.2013	En cours
Aéroport international de Maputo	Afrique australe et océan Indien	Transports	AT	AFD	1 600 000	05.07.2011	En cours
Ligne de transport d'électricité de 220 kV entre Masaka et Mbarara	Afrique de l'Est	Énergie	AT	AFD	800 000	19.04.2012	En cours
Interconnexion Mauritanie-Sénégal	Afrique de l'Ouest	Énergie	AT	AFD	5 500 000	12.12.2013	En cours
Câble sous-marin de Mauritanie	Afrique de l'Ouest	TIC	BI	BEI	1 626 791	04.02.2011	En cours
Agrandissement du terminal de conteneurs de l'île Maurice	Afrique de l'Est	Transports	SD	AFD	3 000 000	19.04.2012	En cours
Agrandissement du terminal de conteneurs de l'île Maurice	Afrique de l'Est	Transports	AT	AFD	1 200 000	10.09.2014	En cours
Ligne de transport Mbale-Bulambuli	Afrique de l'Est	Énergie	AT	KFW	500 000	12.05.2014	En cours
Centrale hydroélectrique de Mount Coffee	Afrique de l'Ouest	Énergie	AT	BEI	1 140 528	15.04.2010	Décaissé en totalité
Dorsale au Mozambique (STE)	Afrique australe et océan Indien	Énergie	AT	BEI	700 000	14.12.2009	En cours
Dorsale au Mozambique (STE)	Afrique australe et océan Indien	Énergie	AT	AFD	1 500 000	24.02.2011	En cours
Extension ferroviaire multimodale du port de Dar es-Salaam	Afrique de l'Est	Transports	AT	KFW	257 000	23.03.2011	En cours

Nom du projet	Région	Secteur	Type de subvention	Baillleur de fonds principal du GBF	Montant de la subvention (en EUR)	Date d'approbation	Situation actuelle
Eau et assainissement dans la région de Mwanza – LV WATSAN	Afrique de l'Est	Eau	BI	BEI	10 700 000	07.11.2012	En cours
Eau et assainissement dans la région de Mwanza – LV WATSAN	Afrique de l'Est	Eau	AT	BEI	5 500 000	07.11.2012	En cours
Eau et assainissement dans la région de Mwanza – LV WATSAN	Afrique de l'Est	Eau	AT	AFD	1 500 000	07.11.2012	En cours
Biomasse et énergie solaire en Namibie	Afrique australe et océan Indien	Énergie	AT	BEI	2 300 000	28.03.2014	En cours
Schéma directeur des transports de Namibie	Afrique australe et océan Indien	Transports	AT	BEI	494 901	09.11.2010	Décaissé en totalité
Centrale hydroélectrique de Gouina OMVS	Afrique de l'Ouest	Énergie	AT	AFD	1 000 000	18.12.2008	En cours
Port de Pointe-Noire (PAPN)	Afrique centrale	Transports	BI	AFD	6 600 000	10.11.2009	Décaissé en totalité
Port de Pointe-Noire (PAPN)	Afrique centrale	Transports	AT	AFD	2 000 000	14.12.2009	En cours
Accès routier régional au port de Mombasa	Afrique de l'Est	Transports	SI	KFW	20 000 000	19.11.2014	En cours
Projet hydroélectrique des chutes de Rusumo (régional)	Afrique de l'Est	Énergie	SI	BAfD	12 750 000	11.11.2013	En cours
Projet hydroélectrique des chutes de Rusumo (régional)	Afrique de l'Est	Énergie	AT	BAfD	250 000	11.11.2013	En cours
Réhabilitation des centrales hydroélectriques de Ruzizi I et II	Afrique centrale	Énergie	AT	KFW	3 000 000	02.10.2012	En cours
Remise en état de la grande route de l'Est	Afrique de l'Est	Transports	BI	BEI	24 500 000	29.06.2010	En cours
Remise en état de la grande route de l'Est	Afrique de l'Est	Transports	AT	BEI	1 500 000	29.06.2010	En cours
Remise en état de la grande route de l'Est	Afrique de l'Est	Transports	BI	AFD	13 700 000	09.11.2010	En cours
Plateforme de performance pour les énergies renouvelables (Renewable Energy Performance Platform, REPP)	Continent africain	Énergie	IF	BEI	15 000 000	03.07.2014	En cours
Centrale hydroélectrique de Ruzizi III	Afrique centrale	Énergie	AT	BEI	3 739 896	29.05.2008	Décaissé en totalité
Centrale hydroélectrique de Sambangalou	Afrique de l'Ouest	Énergie	AT	AFD	290 415	14.12.2009	Décaissé en totalité
Télé-médecine et santé électronique par satellite pour l'Afrique subsaharienne (eHSA)	Continent africain	TIC	AT	Lux-Dev.	4 000 000	23.08.2010	En cours
Câble sous-marin des Seychelles	Afrique de l'Est	TIC	SD	BEI	3 915 984	14.12.2010	Décaissé en totalité
Appui au développement géothermique à Tendaho, Éthiopie	Afrique de l'Est	Énergie	SI	AFD	3 000 000	28.03.2014	En cours
Appui au développement géothermique à Tendaho, Éthiopie	Afrique de l'Est	Énergie	AT	AFD	4 500 000	28.03.2014	En cours
Interconnexion dorsale de Tanzanie	Afrique de l'Est	Énergie	BI	BEI	13 700 000	14.12.2010	En cours
Corridor routier Togo-Burkina Faso : facilitation des transports Lomé – Ouaga	Afrique de l'Ouest	Transports	AT	BAfD	2 340 000	19.04.2012	En cours
Approvisionnement transfrontalier en eau entre Calueque (Angola) et Oshakati (Namibie)	Afrique australe et océan Indien	Eau	AT	KFW	2 400 000	25.05.2011	En cours
Ligne de transport d'électricité Kafue – Livingstone	Afrique de l'Est	Énergie	BI	BEI	5 200 000	15.12.2011	En cours
Ligne de transport d'électricité Kafue – Livingstone	Afrique de l'Est	Énergie	AT	BEI	350 000	15.12.2011	En cours
Projet d'électrification rurale en Ouganda	Afrique de l'Est	Énergie	SI	AFD	7 100 000	19.11.2014	En cours
Projet d'électrification rurale en Ouganda	Afrique de l'Est	Énergie	AT	AFD	1 200 000	19.11.2014	En cours
Actualisation du schéma directeur du WAPP	Afrique de l'Ouest	Énergie	AT	BEI	1 306 624	22.10.2009	Décaissé en totalité
Ligne de transport de la dorsale côtière du WAPP	Afrique de l'Ouest	Énergie	AT	BEI	1 750 000	27.03.2009	En cours
Interconnexion électrique du WAPP en Afrique de l'Ouest (Ghana – Burkina Faso – Mali)	Afrique de l'Ouest	Énergie	AT	AFD	1 200 000	05.07.2011	En cours
Total					536 329 303		

États financiers abrégés

État de la situation financière

au 31 décembre 2014 (en milliers d'EUR)

	Notes	31.12.2014	31.12.2013
Actif			
Liquidités et équivalents	4	651 344	506 644
Actifs financiers disponibles à la vente	6	25 000	-
Autres éléments de l'actif	7	19 417	12 800
Total de l'actif		695 761	519 444
PASSIF ET RESSOURCES DES DONATEURS			
PASSIF			
Dettes envers les tiers	8	1 006	1 314
Autres éléments du passif	9	8	8
Total du passif		1 014	1 322
RESSOURCES DES DONATEURS			
Contributions	10	800 458	595 231
Bénéfices non répartis		-105 711	-77 109
Total des ressources des donateurs		694 747	518 122
Total du passif et des ressources des donateurs		695 761	519 444

État du résultat global

pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 (en milliers d'EUR)

	Notes	Du 01.01.2014 au 31.12.2014	Du 01.01.2013 au 31.12.2013
Intérêts et produits assimilés	11	208	18
Total des produits d'exploitation		208	18
Projets financés	12	-26 841	-10 975
Charges administratives générales	13	-1 961	-1 280
Frais de représentation	14	-	-2
Frais d'audit		-8	-8
Total des charges d'exploitation		-28 810	-12 265
Perte nette de l'exercice		-28 602	-12 247
Total de la perte globale de l'exercice		-28 602	-12 247

État des variations des ressources des donateurs

pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 (en milliers d'EUR)

	Contributions	Bénéfices non répartis	Total
Bilan au 1^{er} janvier 2014	595 231	-77 109	518 122
Total de la perte globale de l'exercice			
Perte nette de l'exercice	-	-28 602	-28 602
Transactions enregistrées directement dans les ressources des donateurs			
Contributions (note 10)	205 227	-	205 227
Bilan au 31 décembre 2014	800 458	-105 711	694 747

	Contributions	Bénéfices non répartis	Total
Bilan au 1^{er} janvier 2013	567 373	-64 862	502 511
Total de la perte globale de l'exercice			
Perte nette de l'exercice	-	-12 247	-12 247
Transactions enregistrées directement dans les ressources des donateurs			
Contributions (note 10)	27 858	-	27 858
Bilan au 31 décembre 2013	595 231	-77 109	518 122

Tableau des flux de trésorerie

pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 (en milliers d'EUR)

	Notes	Du 01.01.2014 au 31.12.2014	Du 01.01.2013 au 31.12.2013
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Variation des actifs financiers disponibles à la vente	6	-25 000	-
Intérêts reçus		208	18
Charges administratives générales	13	-8 548	-1 114
Projets financés		-27 179	-10 385
Frais de représentation	14	-	-2
Frais d'audit		-8	-7
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles		-60 527	-11 490
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Contributions reçues		205 227	27 858
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		205 227	27 858
Variation nette des liquidités et équivalents		144 700	16 368
Liquidités et équivalents à l'ouverture de l'exercice		506 644	490 276
Liquidités et équivalents à la clôture de l'exercice		651 344	506 644
Les liquidités et équivalents se décomposent comme suit :			
Comptes courants (hors intérêts courus)		651 344	506 644

Liste des donateurs, de leurs représentants, des membres du GBF et total des contributions reçues

Donateur	Représentant	Bailleur de fonds	Contact auprès du bailleur de fonds	Contribution
Commission européenne	M. Roberto Ridolfi, Commission européenne – DG DEVCO	Banque européenne d'investissement	Morag Baird	308 700 000 329 000 000 ⁵ 10 000 000 ⁶
Royaume-Uni	M. Harry Hagan, ministère britannique du développement international (DFID)	Banque africaine de développement	Alex Rugamba	113 000 000
Espagne	M ^{me} Sonsoles Valle Muñoz, ministère de l'économie et de la compétitivité	COFIDES	José Carlos Villena	10 000 000
France	M. Cyril Morée, ministère de l'économie, des finances et de l'industrie	Agence française de développement	Matthieu Bommier	10 000 000
Allemagne	M. Alexander Kauer, ministère fédéral pour la coopération et le développement économiques	KfW Bankengruppe	Amelie D'Souza	9 000 000
Italie	M ^{me} Barbara Chiappini, ministère des affaires étrangères	Simest	Alberto Castronovo	5 000 000
Finlande	M. Jorma Suvanto, ministère des affaires étrangères	Finnfund	Jaakko Kangasniemi	5 000 000
Luxembourg	M ^{me} Peggy Frantzen, ministère des affaires étrangères	LuxDev	Richard Schmid	2 000 000
Autriche	M. Alexander Karner, agence autrichienne de développement	Banque autrichienne de développement	Wolfgang Pöcheim	2 000 000 1 000 000 ⁵
Pays-Bas	M ^{me} Nadji Bilik, ministère des affaires étrangères	PIDG	John Hodges	2 000 000
Grèce	M. Loukianos Klint, représentation permanente de la Grèce auprès de l'UE	Ministère de l'économie et des finances	Trisevgeni Lianou	1 000 000
Portugal	M. Enrique Galán, ministère des finances et de l'administration publique	SOFID	Paulo Lopes	1 000 000
Belgique	M. Pieter Vermaerke, service public fédéral pour les affaires étrangères et la coopération	BIO	Alain De Muyter	1 000 000
			Enveloppe régionale globale	479 700 000

⁵ Montant consacré à l'enveloppe SE4ALL.

⁶ Montant consacré au projet ferroviaire au Bénin.

Enveloppe SE4ALL 330 000 000

Liste des abréviations et acronymes

A		L	
ADC	Austrian Development Cooperation	LTWP	Lake Turkana Wind Power Ltd
AFD	Agence française de développement	LWATSAN	programme d'adduction d'eau et d'assainissement du lac Victoria (Lake Victoria Water and Sanitation)
ASEF	Mécanisme en faveur des énergies renouvelables en Afrique (Africa Sustainable Energy Facility)	M	
AT	assistance technique	MPME	microentreprises et petites et moyennes entreprises
B		O	
BAfD	Banque africaine de développement	OeEB	banque de développement de l'Autriche (Oesterreichische Entwicklungsbank)
BEI	Banque européenne d'investissement	P	
BI	bonification d'intérêt	PAP	plan d'action prioritaire
BOAD	Banque ouest-africaine de développement	PIB	produit intérieur brut
C		PIDA	Programme de développement des infrastructures en Afrique
CEA	Commission économique pour l'Afrique	PIDG	Groupe de développement des infrastructures privées (Private Infrastructure Development Group)
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	PME	petites et moyennes entreprises
CHCL	Cargo Handling Corporation Ltd	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
D		PPP	partenariat public-privé
DEG	institution allemande de financement du développement (Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft)	PSER	plan stratégique pour l'électrification rurale
DFID	ministère britannique du développement international (Department for International Development)	R	
E		REPP	Renewable Energy Performance Platform
EKF	agence danoise de crédit à l'exportation (Dansk Eksportkreditfond)	S	
ETI	entreprise de taille intermédiaire	SD	subvention directe
EUR	euro	SE4ALL	Énergie durable pour tous (Sustainable Energy for All)
F		SI	subvention à l'investissement
FED	Fonds européen de développement	U	
FFUEAI	Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures	UE	Union européenne
FMO	société néerlandaise de financement du développement (Nederlandse Financierings-Maatschaappij voor Ontwikkelingslanden)	UETCL	Uganda Electricity Transmission Company
G		W	
GBF	groupe des bailleurs de fonds	WATSAN	water and sanitation (eau et assainissement)
GPL	gaz de pétrole liquéfié		
I			
IF	instrument financier		
IFD	institution de financement du développement		
IFI	institutions financières internationales		
IFU	Fonds d'investissement pour les pays en développement (Investeringsfonden for Udviklingslande)		
K			
KAM	Kenya Association of Manufacturers		
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau		
KP & P	KP & P Africa B.V.		
KPLC	Kenya Power & Lighting Co.		

Liste des pays africains éligibles

Angola	Guinée équatoriale	République de Guinée
Bénin	Guinée-Bissau	République démocratique du Congo
Botswana	Kenya	Rwanda
Burkina Faso	Lesotho	Sao Tomé-et-Principe
Burundi	Liberia	Sénégal
Cameroun	Madagascar	Seychelles
Cap-Vert	Malawi	Sierra Leone
Comores	Mali	Somalie
Congo	Maurice	Soudan
Côte d'Ivoire	Mauritanie	Swaziland
Djibouti	Mozambique	Tanzanie
Érythrée	Namibie	Tchad
Éthiopie	Niger	Togo
Gabon	Nigeria	Zambie
Gambie	Ouganda	Zimbabwe
Ghana	République centrafricaine	

Une solide
réserve de

582 Mio EUR





While material appearing in this report may be freely reproduced, the EIB would appreciate an acknowledgement and press clipping.

© Photographs and illustrations: iStock, EIB Photolibrary, Austrian Development Agency, Lake Turkana Wind Power, shutterstock, dreamstime, AFD/Sylvain Rouzeau, AFD/Abendra Patten, KfW/Gerald Kuehnemund, Cheetah Conservation Fund (cheetah.org), AFD/Mathilde Bord-Laurans, Boisseaux-Imageo/AFD, shutterstock/pixinoo.

Layout: EIB Graphic Team.

Printed by Imprimerie Centrale on MagnoSatin paper using vegetable oil-based inks. Certified in accordance with Forest Stewardship Council (FSC) rules, the paper consists of 100% virgin fibre (of which at least 50% from well-managed forests).



Union européenne Afrique
Fonds fiduciaire pour les infrastructures



Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures
c/o Banque européenne d'investissement
98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg



www.eu-africa-infrastructure-tf.net



Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures

Rapport annuel 2014

